



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Service de l'Environnement

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
LIAISON ROUTIÈRE LACHUTE - MASSON

CANQ
TR
GE
EN
703

mnoscop

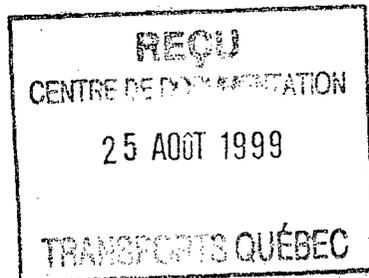
555442

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

LIAISON ROUTIÈRE LACHUTE-MASSON

Rapport préliminaire

Ministère des Transports



MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT
SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA DOCUMENTATION
700, Boul. René-Lévesque Est, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

Ethnoscop

octobre 1986

CANQ
TR
GE
EN
T03

 TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	i
Liste des figures	iii
Listes des tableaux	iv
Liste des plans	v
1.0 MANDAT	1
2.0 PRÉSENTATION DE LA ZONE A L'ÉTUDE	3
2.1 Situation géographique	4
2.2 Physiographie	5
2.3 Aperçu des principaux événements géologiques du quaternaire	7
2.4 Climat et végétation	10
2.4.1 Climat actuel et végétation	11
2.4.2 Évolution de la végétation	
3.0 L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE DU TERRITOIRE	14
3.1 Connaissances actuelles sur la préhistoire régionale	15
3.1.1 Le peuplement	15
3.1.2 La période archaïque	17
3.1.3 La période sylvicole	19
3.2 Les sites préhistoriques connus dans le bassin inférieur de l'Outaouais	24
3.2.1 L'île Morrison et l'île aux Allumettes	24
3.2.2 Le site Kant	26
3.2.3 Les sites du bassin de la Gatineau	27
3.2.4 Autres sites	33
3.3 Données ethnohistoriques sur l'utilisation de l'Outaouais par les Amérindiens	34
3.3.1 Les Algonquins au début du XVIIIe siècle	35
3.3.2 Les Algonquins de la période moderne et contemporaine	42
3.3.3 Les Iroquois	43
3.3.4 La traite des fourrures	44
3.3.4.1 La traite et les établissements de traite dans la vallée de l'Outaouais	44
3.3.4.2 La traite au XIXe siècle	46

4.0	POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DE LA PÉRIODE PRÉHISTORIQUE	49
4.1	Méthodologie	50
4.1.1	La démarche	50
4.1.2	Le tableau analytique	51
4.2	Bilan	57
5.0	SYNTHÈSE HISTORIQUE RÉGIONALE DU BAS-OUTAOUAIS	78
5.1	La colonisation de l'Outaouais et le développement de l'industrie forestière au XIXe siècle	80
5.2	Tableau chronologique des principaux établissements situés dans ou à proximité de l'aire d'étude	92
5.3	Site archéologique connu	94
6.0	POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DE LA PÉRIODE HISTORIQUE	95
6.1	Démarche et méthodologie	96
6.1.1	Les données environnementales	98
6.1.2	Les données historiques	99
6.2	Données de la cartographie ancienne	101
6.3	Bilan	102
7.0	RECOMMANDATIONS	105
7.1	Potentiel archéologique préhistorique	107
7.2	Potentiel archéologique historique	109
7.3	Évaluation du temps d'intervention pour l'inventaire sur le terrain	110
8.0	BIBLIOGRAPHIE	116
8.1	Cartes anciennes consultées	124

LISTE DES FIGURES

- Figure 1:** 9
Courbes d'émergence des terres pour la région de Montréal.
- Figure 2:** 89
Exemples de subdivision des terres selon le système des cantons historiques.
- Figure 3:** 97
Cheminement de l'étude de potentiel pour la période historique.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Synthèse de l'évolution de l'environnement au post-glaciaire.	8a
Tableau 2: Schématisation de l'histoire culturelle de la plaine de Montréal.	23
Tableau 3: Caractéristiques des sites archéologiques préhistoriques présents dans le bassin hydrographique de la rivière des Outaouais.	32
Tableau 4: Synthèse de l'occupation amérindienne du bassin inférieur de l'Outaouais à partir de la documentation ethnohistorique.	48
Tableau 5: Compilation des zones à potentiel archéologique pour la période préhistorique, selon les indices de probabilité A, B et C.	59
Tableau 6: Compilation des zones à potentiel archéologique pour la période historique	103
Tableau 7: Évaluation du temps requis pour effectuer un inventaire archéologique des zones à potentiel pour la période préhistorique pour les indices de probabilité A, B et C.	112
Tableau 8: Évaluation du temps requis pour effectuer un inventaire archéologique des zones à potentiel pour la période historique.	115

LISTE DES PLANS

En pochette:

- Carte de localisation des sites archéologiques connus dans l'Outaouais.
- Cartes du potentiel archéologique pour la période préhistorique: Lachute-Montebello et Montebello-Masson.
- Cartes du potentiel archéologique pour la période historique: feuillets Lachute-Montebello et Montebello-Masson.

1.0 MANDAT

En 1985, le Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec confiait à la firme Ethnoscop le mandat de réaliser une étude de potentiel archéologique en rapport avec le projet de construction de l'autoroute 50, devant relier Masson à Lachute. Cette étude de potentiel devait servir ultérieurement à la gestion des ressources archéologiques qui pourraient être menacées lors de la réalisation de ce projet routier.

devrait

Ce document présente les résultats de l'étude de potentiel archéologique. Dans un premier temps, le contexte géographique de l'aire d'étude est décrit, selon sa localisation, ses caractères physiographiques, sa dynamique géologique au Quaternaire ainsi que sa dynamique végétale. Le chapitre 3.0 brosse ensuite un tableau de ce que nous connaissons sur l'occupation amérindienne de cette partie du Québec méridional, tant à la période préhistorique qu'historique. Cette partie de l'étude vise essentiellement à fournir un cadre empirique général pour l'élaboration d'une méthode de détermination des potentiels archéologiques.

*Don le principal problème
Celle partie demand au contexte
fournir une base d'analyse
rationnelle.*

C'est au chapitre 4.0 que le potentiel archéologique de l'aire d'étude est déterminé, pour la période préhistorique. La démarche théorique et méthodologique y est explicitée. Le chapitre suivant aborde l'historique du peuplement et de l'occupation du territoire du bas Outaouais par des groupes de souche européenne. Ce cadre historique vise à poser les grands jalons chronologiques de ce peuplement et à le qualifier selon les époques. C'est au chapitre 6.0 que le potentiel archéologique a été déterminé pour cette époque. ~~et~~ La démarche suivie y a aussi été explicitée.

✓

✓

Le chapitre 7.0 est consacré aux recommandations qui émanent des résultats de l'étude. On y trouvera principalement un tableau donnant des indications approximatives du temps qui serait nécessaire à un inventaire archéologique sur le terrain.

2.0 PRÉSENTATION DE LA ZONE A L'ÉTUDE

2.1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE

L'aire d'étude du projet de l'autoroute 50 est un corridor long de 85 km, dont la largeur varie entre 2,5 km et 5 km. Traversant en partie les comtés d'Argenteuil et de Papineau, il longe le cours de la rivière des Outaouais, sur sa rive gauche, entre les municipalités de Lachute et de Masson. De tracé plutôt linéaire, il tend à se concentrer dans la zone des terrasses héritées de l'ancienne invasion marine post-glaciaire, pour longer le contrefort des Laurentides. Il n'englobe la rive proprement dite de l'Outaouais qu'entre Grenville et Montebello. Les principales municipalités se trouvant dans ou à proximité du corridor sont, d'est en ouest: Lachute, Grenville, Calumet, Pointe-au-Chêne, Fasset, Montebello, Papineauville, Plaisance, Thurso, Buckingham et Masson.

En coordonnées géographiques, il se situe entre les 74°22' et 75°25' de longitude ouest et entre les 45°31' et 45°42' de latitude nord.

2.2 PHYSIOGRAPHIE

L'aire d'étude recoupe deux unités physiographiques importantes; les contreforts laurentidiens et les basses terres de la vallée de l'Outaouais. Étant donné que le "corridor" suit la zone de contact entre ces deux unités, la description physiographique est d'autant plus complexe qu'elle doit tenir compte des interpénétrations entre ces grands ensembles. C'est pourquoi elle s'accommode d'une subdivision en cinq régions géomorphologiques.

1. De Lachute à Calumet:

L'espace est occupé par de grandes surfaces gisantes limitées par des talus en pente douce et de faible hauteur. Ogdensburg est à la charnière entre deux grandes rampes, l'une s'inclinant vers le sud-est et l'autre vers la baie de Grenville.

2. De Calumet à Montebello:

Dans cette région, la zone des basses terres se limite à une très étroite bande de terrasses coincée entre le contrefort laurentidien et l'Outaouais. Les talus qui délimitent les replats sont très fuyants et l'ensemble est posé sur une surface qui s'incline doucement et régulièrement de Pointe-au-Chêne à Montebello.

Si la limite des contreforts semble abrupte et continue à l'échelle de 1/250,000°, l'observation détaillée fait ressortir un certain nombre d'encoches quasi-perpendiculaires qui brisent la continuité de l'abrupt. Les plus importantes sont empruntées par la rivière du Calumet, la rivière Rouge, le ruisseau de la Pointe du Chêne, la petite rivière Kinonge

et la rivière Kinonge. Entre ces encoches on peut communiquer avec la surface du plateau par une série de rampes légèrement obliques par rapport à l'abrupt et emboîtées entre des ressauts.

3. De Montebello à Papineauville:

C'est ici que l'aire d'étude rencontre le relief le plus articulé. La surface du plateau suggère l'image d'un échiquier dessinée par des alignements de dômes de roche en place en alternance avec des cuvettes en partie remblayées par des matériaux fluvio-glaciaires.

4. De Papineauville à Thurso:

Le relief granito-gneissique est très épaté et semble émerger en îlots d'un système de grandes terrasses argileuses. L'ensemble présente donc une morphologie à pentes très évasées. Cette section de l'aire d'étude se situe en aval de la vallée de la Nation qui trace un large couloir nord-sud du lac Simon à la rivière des Outaouais.

5. De Thurso à Masson:

Un relief en roche en place à grand rayon de courbure charpente les matériaux fluvio-glaciaires qui s'étendent en vastes glacis. Le tout suit une pente générale qui s'incline de Buckingham à Thurso.

2.3 APERCU DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS GÉOLOGIQUES DU QUATERNAIRE

Phase glaciaire

Au maximum de la dernière glaciation soit vers 18 000 BP*, le glacier recouvrait entièrement les Basses Terres du Saint-Laurent. Vers 11 500 BP, le glacier était en train de fondre et son front se situait au nord de l'archipel de Montréal (Prichonnet 1977: 340); sur l'Outaouais, le front se trouvait au niveau des rapides de Carillon. Vers 10 800 BP, la moraine de St-Narcisse se mettait en place au nord de l'aire d'étude.

Phase marine

Après une courte phase glacio-lacustre, à la faveur d'une ouverture du "détroit" de Québec, les eaux saumâtres envahirent la vallée du Saint-Laurent pour former la mer de Champlain. Cet épisode commencé au moment où le glacier dégageait la région de Montréal, soit vers 11 500 ans BP, a duré jusque vers 9500 BP d'après Prichonnet (1977: 341); à ce moment le glacier s'était déjà retiré loin à l'intérieur du Bouclier. Pour Prichonnet le plan d'eau marin qui a recouvert la région de Montréal et l'Outaouais a atteint l'altitude de 228 m et peut-être même 241 m; Parent & al. (1985: 26) l'estiment quant à eux à entre 225 et 200 m. Pour la région de Trois-Rivières, Occhietti (1980: 118) propose que lorsque la dessalure s'est produite, le plan d'eau devait se trouver à une altitude de 80-90 m. A ce moment, la mer de Champlain est devenue un vaste estuaire à caractère lacustre. Le niveau compris entre les altitudes 80 et 90 m serait contemporain de la fin de la phase marine.

*BP: before present (avant aujourd'hui)

Est-ce valable également pour l'Outaouais? Si oui, l'indiquer clairement puisque pertinent à la zone d'étude.

Phase lacustre

Sur la base d'indices d'ordre physiographique et palynologique, Brown Macpherson (1967) a identifié trois stades régressifs des eaux de cet estuaire, stades qui correspondraient à des pulsations dans l'émersion des terres; les deux premiers stades ont laissé des traces dans l'aire d'étude. Sur la base de nouvelles données (Parent & al. 1985), les niveaux correspondant à ces stades ont été redatés et vieillis considérablement.

Vers 9500 BP, le plan d'eau dont la surface se maintenait autour de 65 m d'altitude, noyait presque complètement la région de Montréal et pénétrait dans l'Outaouais en amont de l'aire d'étude. Ce plan d'eau joignait ensemble le bassin inférieur de l'Outaouais, le lac Saint-François et le lac Champlain.

Vers 8000 BP, après une phase de retrait du niveau de l'eau, les rivages se stabilisèrent à l'altitude de 30 m dans la région de Montréal. L'Outaouais aurait pris son profil actuel à cette époque puisque l'estuaire lacustre débutait aux rapides de Carillon, soit à l'aval de la zone d'étude. La terrasse inférieure qui correspond au lit majeur de la rivière se serait donc développée depuis cette époque. Progressivement, autour de 8000 BP, un régime d'écoulement des eaux de type fluvial a remplacé le régime estuarien lacustre.

TEMPS	CLIMAT	GLACIER	RÉGIME DES EAUX	ALTITUDE DU PLAN D'EAU	VÉGÉTATION	L'AIRE D'ÉTUDE
18-19 000	froid	recouvrement total de la vallée du Saint-Laurent				
12 500	périglaciaire	<ul style="list-style-type: none"> front au sud de la vallée du Saint-Laurent glacier en décrépitude sur les Appalaches moraine de Drummondville 	<ul style="list-style-type: none"> lacs proglaciaires entre le front et le piedmont appalachien invasion de la mer de Champlain: <ul style="list-style-type: none"> -12 500: région de Québec -12 000: S-E de Montréal 	Niveau 215 m: lac Champlain Alt. maximum possible: 215 m Alt. observée: 165-175 m	toundra en N.-Angl. désert périglaciaire en Estrie	
11 000	périglaciaire	<ul style="list-style-type: none"> moraine de Saint-Narcisse (10 800), au nord de l'aire d'étude 	mer de Champlain recouvre la vallée (basse temp., faible salinité, turbidité élevée) du St-Laurent et de l'Outaouais	<ul style="list-style-type: none"> .120 m: sud de Montréal .135 m: Victoriaville .200 m: rive nord .225-200 m: l'Outaouais 	<ul style="list-style-type: none"> .11 500: toundra en Estrie .18 000: pessières à cladines (rive sud de la mer de Champlain) toundra herbeuse sur zones plus élevées au nord de l'Outaouais 	les espaces au-dessous de 225-200 m sont recouverts par la mer
10 000	frais et sec	front au nord de la Tuque	mer de Champlain	80 m: Outaouais		vers 10 000: émergence du niveau 80-90 m. dessalure: phase d'eau douce
9500			lac à Lampsilis (dessalure vers 9800)	60 m: Outaouais	<ul style="list-style-type: none"> sapinière à bouleau blanc (Estrie et sud de Montréal) pessière à cladines au nord de l'Outaouais 	vers 9500: émergence du niveau 60 m 9500. émergence des rapides de Carillon (ca 30 m) un système fluvial remplace l'estuaire lacustre
8000		front glac. au niveau de Chibougamau	le système fluvial s'organise, lac Ojibway au N	plan d'eau à 30 m d'altitude		
8000 et moins	<ul style="list-style-type: none"> .7500: chaud et humide .1000: frais et sec 	fin de la fonte du glacier (6200-5600). <i>Calotte de Scheffer.</i>			<ul style="list-style-type: none"> Rive N de l'Outaouais vers 7900: sapinière à bouleau jaune depuis 5000: érablière à caryers (paysage actuel) devenant érablière à tilleuls en s'éloignant de l'Outaouais 	8000. l'aire d'étude est totalement émergée; évolution des terrasses fluviales sur l'Outaouais

Tableau 1: Synthèse de l'évolution de l'environnement au post-glaciaire pour la région de l'aire d'étude.

Bon tableau. Bien résumé!

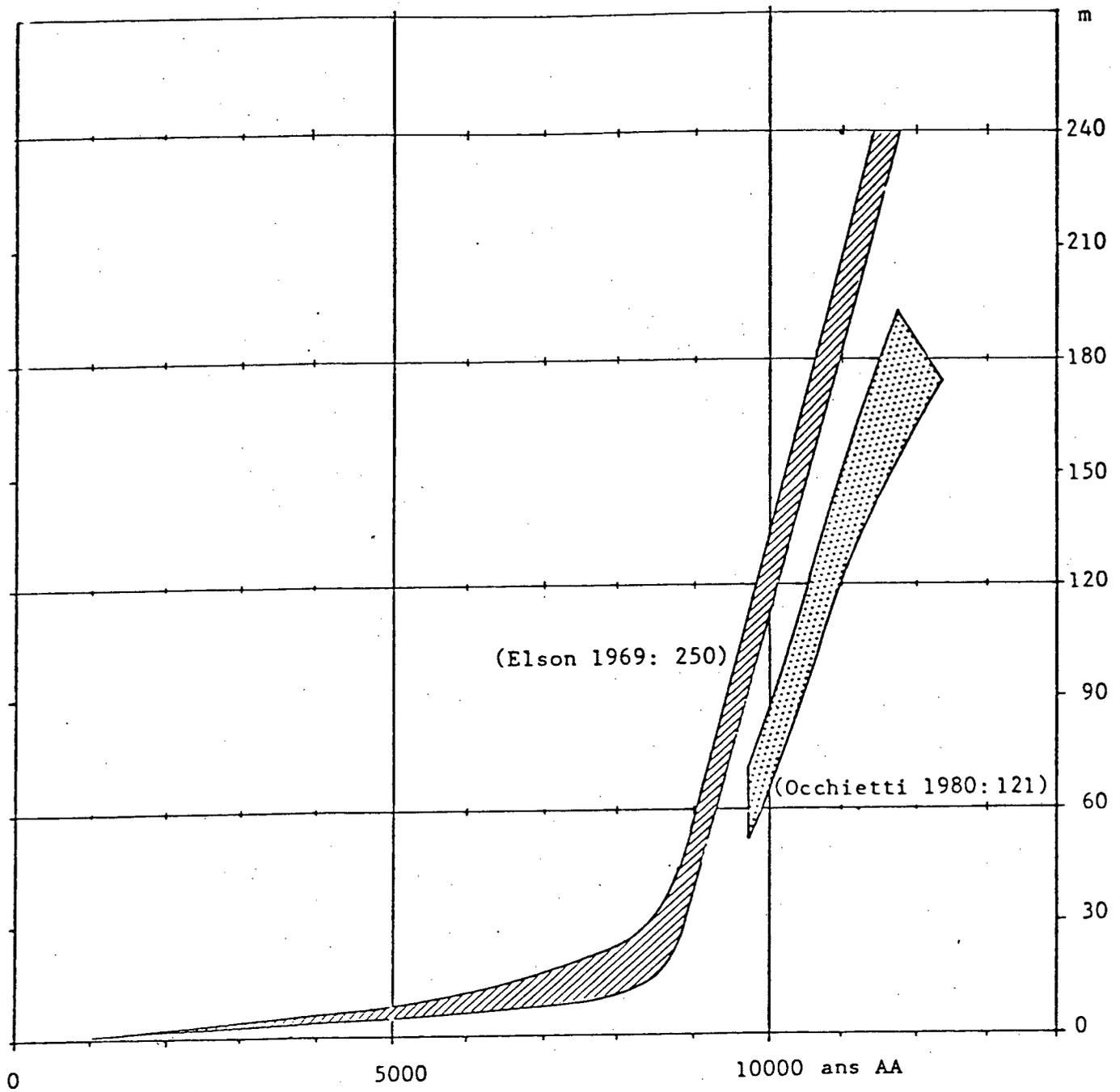


Figure 1:
Courbes d'émergence des terres pour la région de Montréal.

2.4 CLIMAT ET VÉGÉTATION

2.4.1 CLIMAT ACTUEL ET VÉGÉTATION

La région qui englobe l'aire d'étude est incluse dans la zone climatique tempérée. Elle est caractérisée par des étés courts et chauds et des hivers longs et froids. La saison de croissance y est assez longue (environ 140 jours) puisque la date de la dernière gelée de printemps est du 15 mai environ, alors que celle de la première gelée d'automne correspond approximativement au 1^{er} octobre (Ferland & Gagnon 1974). Les précipitations sont relativement abondantes toute l'année (de 80 à 100 cm environ) et l'hiver est caractérisé par une précipitation nivale variant entre 200 et 250 cm. (Ibid)

Selon la classification de Rowe (1972), le secteur à l'étude est compris dans la section forestière "Haut-Saint-Laurent" de la région forestière des Grands-Lacs et du Saint-Laurent. Cette aire correspond à la vallée supérieure du Saint-Laurent et la vallée inférieure de la rivière des Outaouais. Ici ce sont les essences forestières au bois dur qui dominant, avec l'érable à sucre et le hêtre américain accompagnés d'espèces secondaires tels que des chênes, frênes, merisiers et ormes. Les conifères ne sont pas absents et poussent habituellement sur des "matériaux minces, acides ou en voie d'érosion" (Ibid.: 94). On retrouve la pruche, le pin blanc, l'épinette blanche, le sapin beaumier, le cèdre et les podzols de texture grossière peuvent supporter des peuplements de pins blancs et rouges.

La région à l'étude a fait l'objet d'une colonisation et de défrichements intensifs. Avant cette période cependant, elle devait être boisée d'une forêt dense et les populations

amérindiennes devaient puiser de ce milieu végétal forestier une partie de leur nourriture sous forme de noix et de baies. La matière ligneuse pouvait en outre, selon les caractéristiques propres à chaque espèce, servir à la fabrication d'outils, d'abris, de supports et d'embarcations. C'est le bois qui fournissait aussi l'énergie calorifique pour le chauffage des maisons, la cuisson des aliments et le traitement des produits de la chasse et de la pêche.

2.4.2 ÉVOLUTION DE LA VÉGÉTATION

Cette brève synthèse de la recolonisation végétale post-glaciaire repose sur les travaux palynologiques de Richard (1977; 1985).

A partir du moment où l'inlandsis laurentidien s'est retiré du sud du Québec, la recolonisation végétale s'est opérée suivant un schéma relativement constant jusqu'à l'établissement de milieux forestiers en état d'équilibre. On peut diviser ce processus en trois étapes principales:

1- Phase de végétation non forestière:

Cette phase de ^{durée} ~~longueur~~ variable a suivi immédiatement le retrait du glacier; elle se partage en deux étapes:

- Le désert périglaciaire: cet environnement se décrit comme "un paysage virtuellement dépourvu de toute végétation", où les dépôts minéraux de surface n'étaient pas fixés par l'humus. Quelques plantes herbacées et des lichens devaient être présents mais ne formaient pas de couverture continue (Richard 1977: 164-65).

- La toundra: l'humus ne couvre pas complètement le sol et les spectres polliniques indiquent la présence de plantes herbacées dont plusieurs ont actuellement une distribution arctique. Cette étape comprend une phase de toundra arbustive.

2- Phase d'afforestation:

Cette phase correspond à l'envahissement progressif des arbres jusqu'à la constitution d'une voûte forestière fermée. Elle s'est réalisée en franchissant les étapes suivantes:

- La toundra forestière et la taïga: constitution d'une forêt ressemblant à l'actuelle taïga, avec des bosquets d'épinette noire séparés par de vastes étendues principalement colonisées par la cladonie (Ibid.: 176).
- La tremblaie: le peuplier faux-tremble est essentiellement une espèce pionnière qui participe aux phases d'afforestation ou de reboisement dans un contexte de sous-climax.

3- Phase forestière:

Cette phase "correspond à un paysage où toutes les stations pouvant supporter des arbres sont occupées par une couverture forestière continue" sur un sol où l'humus est partout présent (Ibid.: 183). Cette phase conduit à la formation des domaines climaciques.

Nous ne possédons pas de données directes sur le rythme de la recolonisation forestière dans la région à l'étude. D'après ce que nous connaissons du processus ailleurs dans le sud du Québec (Richard 1985), les épisodes de toundra et de toundra forestière ont dû être de relativement courte durée et la forêt fermée

aurait vraisemblablement déjà pris place vers 9500 ans BP si ce n'est avant. Cette forêt fermée, d'abord à dominance coniférienne, subit par la suite des transformations pour s'acheminer, vers 7000 ans BP vers sa physionomie moderne. ✓
(voir tableau 1)

3.0 L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE DU TERRITOIRE

3.1 CONNAISSANCES ACTUELLES SUR LA PRÉHISTOIRE RÉGIONALE

Aucune recherche archéologique d'envergure n'a été orientée vers les rives de l'Outaouais jusqu'à maintenant. Nous ne possédons de données sur l'occupation préhistorique de cette vallée que par le biais d'interventions ponctuelles qui ont eu lieu à l'île Morrison (Kennedy 1967) et sur le versant ontarien de la vallée dans la région de Renfrew (Emerson 1955). La reconstitution de l'occupation humaine préhistorique de l'Outaouais demeure encore impossible mais on peut tenter d'esquisser un tableau général de la succession des principales périodes et des grands ensembles culturels dans la plaine laurentienne qui est attenante à notre région d'étude. On peut en effet considérer que les occupants préhistoriques de l'Outaouais, de par leur situation géographique, ont toujours participé aux grands développements culturels qui avaient lieu en particulier dans la plaine de Montréal. C'est dans la partie 3.3 que nous introduirons les données plus précises concernant les sites connus sur les rives de l'Outaouais, ainsi que dans le bassin de la rivière Gatineau, au nord de notre aire d'étude.

*Autres sites de
Kennedy et de
Mitchell sur l'Outaouais*

3.1.1 LE PEUPEMENT

L'occupation humaine du sud du Québec a été longtemps entravée par la présence d'une épaisse calotte de glace qui recouvrait tout le territoire. La fonte des glaces à partir de 12 000 BP libéra une très grande quantité d'eau qui envahit complètement les basses terres laurentiennes. Le relèvement isostatique des terres, le recul rapide du front glaciaire à partir de 10 000 BP et la réduction des effets de l'eau de fonte sur les réseaux

✓
✓

hydrographiques du sud du Québec accélérèrent la régression marine. Vers 4000 BP, le niveau du fleuve Saint-Laurent était à peu près le même qu'aujourd'hui et à partir de 3500 BP, toutes les plages et terrasses actuelles étaient définitivement exondées. A cette époque, les conditions environnementales étaient donc semblables à celles qu'on connaît pour le début de la période historique (XVI^e siècle). C'est dans ce cadre que nous brosons un tableau de l'histoire culturelle préhistorique de la plaine laurentienne.

Le sud du Québec fut à une époque reculée (peut-être à partir du XI^e millénaire avant aujourd'hui) un territoire neuf et prêt à accueillir ses premiers habitants. Actuellement, le Québec est la seule région du Nord-est américain à ne pas avoir livré des vestiges de la période paléoindienne ancienne (11 000 à 9000 BP). Cependant, des pointes de projectiles^e caractéristiques de la période paléoindienne récente (9000-7000 BP) ont été retrouvées sur l'île Thompson au nord de Cornwall sur le lac Saint-François. Elles peuvent être datées à environ 9000 ans BP par analogie avec des spécimens provenant de régions plus à l'ouest (Wright 1979). Il est intéressant de noter qu'une de ces pointes a été taillée dans un chert qui est pétrographiquement identique à un spécimen géologique provenant de la Gaspésie (Wright 1982).

Plus récemment, des indices fragmentaires ont révélé, dans la région de la côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent, une présence humaine dont l'ancienneté pourrait remonter à entre 8000 et 9000 BP (Dumais & Rousseau 1985). Il est donc concevable que la région à l'étude ait été déjà fréquentée à cette époque par des groupes amérindiens, si ce n'est légèrement avant.

3.1.2 LA PÉRIODE ARCHAÏQUE (7000 A 3000 ANS BP)

Cette période de l'histoire de l'occupation humaine du Québec méridional coïncide avec la consolidation du milieu naturel suite aux ~~épisodes de~~ fluctuations de la végétation causées par la proximité relative de l'inlandsis laurentidien au début de l'Holocène. Les archéologues conviennent que c'est une période pendant laquelle se diversifient les manifestations culturelles, par leur adaptation à des environnements naturels contrastés. C'est une période également caractérisée par une plus forte démographie qu'à la période paléoindienne quoique la représentativité des sites paléoindiens est peut-être faussée par des problèmes d'échantillonnage.

Dans la plaine de Montréal, vers 7000 ans BP, s'étend une érablière à caryers peuplée par la même faune que décriront les premiers explorateurs européens (Ethnoscop 1983a: 35). Les groupes archaïques qui la fréquentent avaient un mode de vie basé sur la chasse et la pêche. Il est probable que leur cycle migratoire d'exploitation couvrait ~~une~~ territoire assez vaste et que les déplacements étaient planifiés en fonction de la concentration saisonnière des ressources animales dans certains milieux écologiques. Les gens de l'Archaïque laurentien (6000-4500 BP) fréquentaient ainsi les rives de Coteau-du-Lac (Cybulski 1978), la Pointe-du-Buisson à l'entrée du lac Saint-Louis, le lac des Deux Montagnes (Chapdelaine s.d.) et au moins la moyenne vallée de l'Outaouais (Kennedy 1967) (voir section 3.3).

Les témoignages de la présence des groupes de l'Archaïque laurentien disparaissent de façon abrupte, archéologiquement parlant, vers 4 000 ans BP. La région ne fut pas pour autant désertée et on assiste à un phénomène de repeuplement de la vallée du Saint-Laurent par des groupes nouveaux, appelés "lamokoïdes",

venus du sud. Physiquement différents des groupes laurentiens et possédant une technologie lithique caractéristique, ils occuperont les basses terres laurentiennes jusque dans la région de Trois-Rivières (Marois & Ribes 1975). Comme leurs prédécesseurs ils installeront certains de leurs campements à Côteau-du-Lac, à la Pointe-du-Buisson, à l'île des Cascades et à Oka (Chapdelaine 1981; s.d.; Clermont & Chapdelaine 1982; Lueger 1977).

Les modes de subsistance de cette nouvelle population amérindienne ressemblent dans leurs grandes lignes à celles de leurs prédécesseurs même si le choix des emplacements riverains diffèrent à certains points de vue, du moins pour la région du centre de l'État de New-York (Ritchie 1980: 39). Ces populations continuent de vivre de la chasse et de la pêche et la cueillette de végétaux comestibles semble avoir joué un rôle relativement important dans la subsistance. L'Archaïque lamokoïde apparaît dans le temps entre 4500 et 3700 ans BP approximativement.

Le dernier épisode de l'occupation archaïque de la plaine de Montréal reste encore relativement mal connu. Vers 3700 BP on remarque l'apparition d'une nouvelle tradition technologique baptisée "susquehannoïde" par les archéologues et dont le noyau se situerait en Nouvelle-Angleterre. Une occupation de cette tradition est représentée à Pointe-du-Buisson (Clermont & Chapdelaine 1982) et une manifestation funéraire de cette culture a même été mise au jour dans la région de Kamouraska, sur la côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent (Dumais 1978).

A l'aube du premier millénaire avant notre ère, l'homme introduit dans le système adaptatif une nouveauté technologique: la céramique, sous forme de contenants en terre cuite. Ce nouveau trait culturel a été adopté par les archéologues pour créer un point de repère commode dans la séquence de l'occupation préhistorique. On parlera désormais de la période sylvicole.

3.1.3 LA PÉRIODE SYLVICOLE (3000 A 400 ANS BP)

Malgré l'acquisition de la technologie céramique, les modes de vie qui caractérisaient la période archaïque vont se perpétuer de façon largement inchangée au Sylvicole. Cependant, dans la plaine de Montréal, l'augmentation constante de la population fera en sorte que le nomadisme sera de plus en plus restreint et favorisera le développement et l'intensification de la pêche.

On découpe la période du Sylvicole en trois sous-périodes: inférieure (3000 ans BP à 2400 ans BP); moyenne (2400 ans BP à 1000 ans BP); supérieure (1000 ans BP au contact).

Même si ce concept culturel et ce découpage laissent penser qu'une certaine uniformité caractérisait les groupes amérindiens de cette époque, le Sylvicole englobe différentes manifestations culturelles produites par des groupes distincts ayant élaboré des systèmes adaptatifs variés dans différents environnements (Clermont 1978).

Le Sylvicole inférieur (3000 BP - 2400 BP)

Après une indigence relative de données archéologiques pour la fin de l'Archaïque, la plaine laurentienne a livré de nombreux témoins d'une manifestation culturelle qu'on appelle "Meadowood". On en a retrouvé à Pointe-du-Buisson, à Oka, sur l'île du Large et sur l'île Sainte-Thérèse (Chapdelaine 1981, s.d.; Clermont & Chapdelaine 1982; Ethnoscop 1983c). Les protagonistes de cette tradition technologique participaient à une vaste sphère d'interaction qui avait tendance à homogénéiser

les productions matérielles locales. Ce fait est particulièrement frappant pour ce qui est des traditions funéraires, qui étaient d'ailleurs très élaborées (Clermont & Chapdelaine 1982).

En ce qui concerne les éléments technologiques, cet ensemble culturel intègre une poterie relativement grossière marquée au battoir cordé. Une part importante des outils lithiques dérive des "lames de cache" triangulaires qui étaient confectionnées en couteaux, grattoirs et pointes de projectiles. La présence de pierre polie n'est pas négligeable et on retrouve aussi polissoirs, pierres aviformes et barres polies.

Le sylvicole moyen (2400 BP - 1000 BP)

Les sites de cette période dans la plaine de Montréal sont plus nombreux que ceux des périodes antérieures et contiennent désormais une relative abondance de fragments de poterie. Les groupes du Sylvicole moyen occupaient les rives du Saint-Laurent et quelques-unes de ses îles au cours des saisons sans neige mais il est encore impossible de reconstituer dans le détail leurs système d'établissement et de subsistance.

On peut néanmoins affirmer que la plaine de Montréal allait connaître au fil des siècles, un continuum culturel ou, si l'on veut, un développement sur place des mêmes groupes qu'à la période précédente. L'augmentation démographique allait s'accompagner de modifications dans les stratégies d'exploitation du milieu et dans l'organisation territoriale des différents groupes (Clermont & Chapdelaine 1980; 1982). On ne sait pas encore comment ces transformations se répercutèrent dans les régions adjacentes à ce noyau culturel; les données archéologiques dont nous disposons suggèrent essentiellement une continuité tout au long

de cette période. Dans la plaine de Montréal elle-même, cette évolution allait mener à une spécialisation grandissante des modes d'exploitation du milieu, à une semi-sédentarité ainsi qu'à l'acquisition, vers l'an 1000 de notre ère, de l'agriculture.

On observe également pour cette époque, une intensification des relations commerciales avec des populations avoisinantes. On retrouve ainsi dans les collections archéologiques plusieurs objets importés (Chapdelaine 1982). Malgré une certaine ouverture vers l'extérieur, on observe une forte identité régionale qui s'exprime particulièrement dans la décoration des vases en céramique.

Le sylvicole supérieur (1000 BP à 400 BP)

La période du Sylvicole supérieur fait référence à la population iroquoise semi-sédentaire du sud du Québec qui s'était fixée sur les rives du fleuve entre Hochelaga et la région de l'île aux Coudres et dont l'économie reposait sur une exploitation intensive des ressources^C marines et aquatiques, en plus d'une agriculture basée sur le maïs.

L'ascendance culturelle de ces Iroquoiens reste encore très floue en raison de l'indigence des données archéologiques (Chapdelaine 1980). Il est probable que le développement de leur société se soit effectué sur place et que leurs racines plongent dans la période du Sylvicole moyen au cours de laquelle des ajustements culturels majeurs avaient commencé à s'opérer (Clermont & Chapdelaine 1980; Barré & Girouard 1978).

Les vestiges archéologiques témoignent pour cette période de changement importants dans les schèmes d'établissement, alors qu'on retrouve au Sylvicole supérieur, des villages horticoles aménagés sur des terrasses plus ou moins éloignées du fleuve. On rencontre cependant encore de nombreuses stations de pêche sur les rives mêmes de l'axe fluvial ou sur des affluents, mais ceux-ci sont encore mal documentés (Barré & Girouard 1978: 45), à l'exception de la station 2 de Pointe-du-Buisson près de Melocheville (Girouard 1975).

Le statut de l'Outaouais demeure imprécis pour cette période et il est impossible pour l'instant de préciser la nature de l'ascendance culturelle des Algonquins que Champlain allait rencontrer dans cette vallée au début du XVII^e siècle. Il est intéressant de noter que les Iroquoiens du Saint-Laurent ne semblent pas avoir fréquenté la plage d'Oka, contrairement à leurs prédécesseurs du Sylvicole moyen. Faisait-elle partie, à cette époque, d'une zone tampon qui séparait ces deux grands groupes culturels? (Ethnoscop 1983b).

ANNÉES (BP)	PÉRIODES CULTURELLES	ACTIVITÉS DE SUBSIS- TANCE PRÉDOMINANTES	ÉVÉNEMENTS MARQUANTS
0 (1534 AD)	HISTORIQUE		DÉCOUVERTE DU SAINT-LAURENT PAR JACQUES CARTIER
1000	SYLVICOLE SUPÉRIEUR	AGRICULTURE	HOCHELAGA VILLAGE IROQUOÏEN VIE VILLAGEOISE
2000	SYLVICOLE MOYEN	PÊCHE	SÉDENTARISATION AUGMENTATION DE LA POPULATION RENFORCEMENT DES ENTITÉS RÉGIONALES AU NIVEAU CÉRAMIQUE
2400			
3000	SYLVICOLE INFÉRIEUR	EXPLOITATION GÉNÉRA- LISÉE DES RESSOURCES (chasse, pêche, cueillette)	PARTICIPATION A UNE SPHÈRE D'INTER- ACTION HOMOGENÉISANTE "MEADOWOOD"
	?		PÉRIODE ENCORE MAL CONNUE
3800	ARCHAÏQUE POST- LAURENTIEN		INSTALLATION ET PREMIER DÉVE- LOPPMENT DES IROQUOÏENS
4000	CHEVAUCHEMENT	EXPLOITATION GÉNÉRA- LISÉE DES RESSOURCES (chasse, pêche, cueillette)	
4200			
5000	ARCHAÏQUE LAURENTIEN		VÉRITABLE PEUPEMENT OCCUPATION EFFECTIVE
6000			
7000			
8000	PALEOINDIENNE	CHASSE AU GROS GIBIER (caribou?)	PREMIER PEUPEMENT PARTIEL
9000			
10000			

Tableau 2:

Schématisation de l'histoire culturelle de la plaine de Montréal.

3.2 LES SITES PRÉHISTORIQUES CONNUS DANS LE BASSIN INFÉRIEUR DE L'OUTAOUAIS

Afin de livrer quelques exemples de localisations de sites préhistoriques dans la région de l'aire d'étude, nous avons consulté l'inventaire des sites archéologiques du ministère des Affaires culturelles, à Québec. En plus des sites québécois répertoriés, nous avons également fourni quelques données sur le site Kant, établissement important du Sylvicole moyen, situé sur le versant ontarien du bassin de l'Outaouais.

Cette section ne fait qu'illustrer certaines localisations de sites préhistoriques dans cette région et ne reflète nullement les réseaux spatiaux d'établissement qui étaient en vigueur à la période préhistorique. Cet état de fait résulte évidemment de la jeunesse de la recherche archéologique dans cette partie du territoire et de l'absence de tout inventaire à grande échelle orienté selon des problématiques de recherche bien définies.

3.2.1 L'ILE MORRISON ET L'ILE AUX ALLUMETTES (Comté de Pontiac)

Deux importants sites de la tradition de l'Archaïque laurentien ont été localisés sur ces îles. Le premier (BkGg-1) sur l'île Morrison, est situé sur la rive nord d'un chenal de l'Outaouais, dans le lac aux Allumettes. (Kennedy 1967: 102) Son contexte géomorphologique n'est pas clairement identifié, mais il s'agirait peut-être d'un placage mince de dépôts fluviaux sur un socle rocheux du Paléozoïque (Ibid.). Son altitude au-dessus du niveau minimum du lac est d'environ 24 mètres.

Ce site a livré une quantité impressionnante de matériel archéologique en pierre taillée et polie, en cuivre natif et en os. Plusieurs sépultures ont aussi été mises au jour. Les assemblages lithiques peuvent être assimilés au complexe Brewerton de l'Archaïque laurentien et l'ancienneté de l'établissement pourrait être supérieure à 5000 ans.

Vis à vis ce gisement, sur la rive sud de l'île aux Allumettes, un autre site de cette période a été mis au jour (BkGg-2). Ce site au moins intact en partie, a livré le même genre de matériel que BkGg-1, de même que des sépultures. Nous ignorons tout de son contexte géomorphologique.

Bouguer pas de spéculations sur la position et le contexte comme pour le site Kasst

↳ contexte bio-physique

voir publications diverses

3.2.2 LE SITE KANT

Dans l'Outaouais, un site important de la période du Sylvicole moyen a été localisé. Il se trouve sur la rive nord du lac Mud, petite étendue d'eau qui constitue un élargissement de la rivière Bonnechère. Ce petit tributaire de l'Outaouais se déverse à la hauteur du lac des Chats à environ 20 km à l'ouest de la ville de Arnprior. A la tête de ce cours d'eau, on retrouve deux lacs de grande dimension, Round Lake et Golden Lake, à environ 85 km à vol d'oiseau de son embouchure (Emerson 1955).

Physiographiquement, cette région fait partie du Bouclier laurentien. Le relief est montagneux et accidenté et on note la présence de quatre ruptures de pentes majeures sur la Bonnechère, entre le lac Golden et l'Outaouais. Ce secteur est relativement éloigné de notre corridor d'étude, Masson se trouvant à plus de 100 km à l'est. Considérant la rareté des sites archéologiques dans la région, il est toutefois pertinent d'examiner plus en détail le contexte géographique de ce gisement particulier.

Le site Kant a été localisé directement sur la rive du lac. Le matériel archéologique se présentait en deux concentrations. L'une correspondait à une légère projection de terre dans le plan d'eau, traversée par de bas cordons sablonneux qui représentent probablement d'anciennes lignes de rivage lacustre. Le matériel avait tendance à se concentrer sur le sommet de ces cordons. L'autre locus correspond à un long et étroit cordon de sable dont le grand axe est parallèle à la rive nord du lac. Ce cordon surplombe d'une part le plan d'eau et d'autre part de bas terrains, peut-être mal drainés. Son altitude maximale au dessus du niveau du lac est de 7,5 m et les artefacts préhistoriques apparaissent sur son flanc à partir d'environ 4 m d'altitude (Ibid: 26, 27). Cette forme de terrain est probablement un paléo-rivage

réductions?

*relation du site
au rapport aux
lacs de tête*

*Pourquoi aller-là
Pourquoi puisqu'on
travaille avec des
sites géologiques*

autrefois associé à un lac proglaciaire qui avait envahi la vallée de la Bonnechère. Les Amérindiens qui ont occupé le site Kant l'auraient choisi pour ses bonnes qualités de drainage, la présence de sédiments meubles et fins ainsi que pour la bonne visibilité du paysage environnant qu'elle offrait.

Le site Kant n'a livré que très peu de restes culinaires osseaux (Ibid.: 52) qui n'ont d'ailleurs pas fait l'objet d'identifications. L'auteur suggère qu'il s'agit d'un lieu de campements peu prolongés qui a été occupé à plusieurs reprises et la présence de trois sépultures humaines indique que cet endroit était également favorable à des pratiques rituelles.

*zone transit
entre 2 pts.*

3.2.3 LES SITES DU BASSIN DE LA GATINEAU

Seule une reconnaissance archéologique a été effectuée jusqu'à maintenant dans la région du versant nord du bassin hydrographique de l'Outaouais. Cette seule entreprise systématique a été menée en 1969 par R. Marois (1974) sur le côté ouest du bassin de la rivière Gatineau, approximativement à la hauteur de Maniwaki. Ce travail de reconnaissance s'inscrivait à l'intérieur d'un projet d'inventaire préliminaire des ressources archéologiques de certains affluents de la rivière des Outaouais, effectué par la Commission archéologique du Canada du Musée national de l'Homme.

Pour amorcer ce projet, une partie du bassin hydrographique de la Gatineau au Sud du Parc de la Vérendrye avait été choisie. Au cours de cette reconnaissance, les rives d'environ 18 lacs furent examinées par une équipe de 2 personnes.

Nous n'avons retenu de cet échantillon de sites que ceux localisés dans la partie méridionale de la région d'inventaire de Marois, puisqu'il nous semblait que la région située au nord du réservoir Baskatong présente un environnement trop différent de celui du corridor à l'étude. Dans la région retenue, 74 sites préhistoriques furent localisés sur les rives de 11 lacs différents.

Généralisations

L'échantillon de sites localisés à l'ouest de la Rivière Gatineau et certaines conclusions amenées par Marois (1974) peuvent nous fournir certaines indications sur les schèmes d'établissement pratiqués par les occupants préhistoriques de la région:

- 1- Des lacs de dimensions variées semblent avoir constitué des endroits privilégiés d'établissement, vraisemblablement en rapport à l'exploitation des ressources aquatiques (pêche) et du gibier terrestre pendant les saisons autres que l'hiver.
- 2- Les plages situées à l'intérieur de baies et sur des pointes de terre étaient probablement les formes de terrain choisies en préférence pour s'établir.
- 3- Il semble qu'il y ait eu corrélation négative entre l'intensité d'occupation d'un lac et sa distance relative le séparant du cours d'eau drainant un bassin hydrographique donné. Ainsi, les lacs se trouvant proches d'une ligne de partage des eaux entre deux bassins hydrographiques pourraient n'avoir été occupés que marginalement au cours de la période préhistorique. Ceci semble logique lorsqu'on considère que le

*Il y a peut-être une
distinction entre la limite
nord que vous proposez
et les sites du lac Baskatong
localisés immédiatement
au nord du réservoir.*

*Est-ce que ce ne sont pas
des éléments très particuliers
à ces données réelles ?*

moyen de transport, du moins pour les périodes plus récentes de la préhistoire, était le canot et que les Amérindiens pouvaient en certains ^e saisons se déplacer sur certains axes hydrographiques assez importants (par exemple ici, la rivière Gatineau), pour s'irradier ensuite sur des cours d'eau secondaires. Au cours des saisons sans neige, les conditions requises pour l'établissement de campements (proximité de zones de pêche, présence de gibier terrestre, protection contre les vents, etc.) pouvaient être réunies sur des lacs pas trop éloignés de l'axe de déplacement, rendant inutile un enfoncement additionnel vers l'intérieur des terres à des altitudes plus élevées pour établir des campements de longue durée.

irradier?

*Données ethnographiques
à l'est?*

*Rapport avec l'axe
d'étude, Est. le
même axe de la*

Ces cours d'eau plus marginaux situés à la périphérie d'un bassin hydrographique auraient toutefois été utilisés à certaines occasions lors d'expéditions de pêches et de chasse par des petits groupes. Ceci particulièrement en hiver, lorsque le fractionnement des groupes de base et le nomadisme devenaient plus intenses en réponse à la baisse générale de productivité du milieu et que l'exploitation du gibier terrestre devenait le mode dominant des activités économiques au dépend de la pêche.

*Pourquoi ne pas
se tenir à ces
généralités pour
l'analyse et la
démarche de la
recherche*

Conclusion

Ces quelques généralisations préliminaires ont été établies sur la base d'un échantillon assez restreint de sites préhistoriques (74) localisés sur quelques lacs à l'ouest de la rivière Gatineau. On ne peut toutefois pas considérer pour l'instant cet échantillon comme étant représentatif de la situation qui prévalait à la période préhistorique. La méthode d'échantil-

*Alchimie?
ou une un
paquet*

Pourquoi?

*généralisation à partir de
un échantillon restreint. La partie de
l'échantillon est...*

lonage employée lors de la reconnaissance (Marois 1974) était biaisée du fait que certaines zones propices à explorer étaient sélectionnées arbitrairement au départ au dépend de certaines autres zones plus difficiles à atteindre ou sur lesquelles il était plus difficile de faire des relevés (Marois 1974: 11). Ainsi, les plages semblent avoir été reconnues plus fréquemment que tout autre genre de formations de terrain.

Sur un autre ordre de grandeur, les lacs ont été privilégiés lors de la reconnaissance par rapport à d'autres cours d'eau comme des rivières et ruisseaux, probablement en raison des difficultés de sonder le terrain le long de ces derniers où on trouve rarement des plages comme sur des lacs. Nous n'avons donc aucune indication sur les schèmes d'établissement préhistoriques le long des rives de rivières ou ruisseaux. Un problème additionnel est que la plupart des lacs visités lors de cette reconnaissance avaient vu leur niveau élevé de 4' à 23' (Marois 1969: 6) à la suite de l'érection de barrages de contrôle des eaux pour faciliter le transport du bois coupé, ce qui explique que la grande majorité des sites localisés en 1969 sont des sites érodés par des eaux lacustres et que les objets se retrouvaient dans un contexte remanié. Ainsi, plusieurs sites préhistoriques ont pu avoir été complètement détruits et effacés lors de la remontée artificielle des eaux de lacs à partir de la fin du XIX^e siècle.

Pour cette raison nous n'avons pour l'instant qu'une vision partielle du mode de répartition réelle des sites archéologiques de cette région. Certaines zones apparemment vides de sites archéologiques pourraient tout simplement avoir été touchées davantage par des variations positives du niveau de l'eau que certaines autres.

Est ce que l'étude de
1/4-10 ne fait pas
assez bien ?

N'est ce pas ce que
l'on retrouve dans
les sondages
(voir e)

Attention les
sites de Huron
pourraient être
en position
chronologique
intermédiaire

Peut-on associer cordons littoraux et les pro-glaciaires ?

Pour finir, à peu près seules les formes de terrain facilement accessibles par embarcation (soit les plages actuellement actives), ont été examinées lors de cette reconnaissance archéologique de 1969. Or, il existe autour de certains lacs des traces d'anciens rivages qui ont été formés dans la période suivant le retrait du glacier du Wisconsin et la mise en place des lacs pro-glaciaires. Ces anciens rivages ont pu avoir été occupés assez tôt par des Amérindiens préhistoriques et on peut les considérer aussi comme ayant un potentiel archéologique.

Les sites archéologiques localisés au cours de la reconnaissance de 1969 sont donc probablement en majorité relativement récents, tout dépendant de la vitesse d'évolution du réseau hydrographique de la région. Nous n'avons malheureusement pas d'indications d'ordre chronologiques claires pour la majorité des sites de la région.

Les principales caractéristiques environnementales de ces sites de même que celle du site de l'île aux Allumettes et du site Kant ont été synthétisées à l'intérieur du tableau 3. Pour chacun d'entre eux, sont indiquées dans l'ordre lorsque connus, les informations suivantes:

- Code Borden;
- Nom du cours d'eau attenant au site;
- Intégrité du site;
- Contexte géomorphologique;
- Altitude au dessus du plan d'eau;
- Distance au rivage;
- Indications générales quant au contenu artefactuel;
- Période d'occupation.

Pro ou Post?

*Pas nécessairement positif
intérimé d'avis*

Récents ou ordre chronologique peu claires



*rapport entre les
tributaires et rivières
importante*

CODE BORDEN	IDENTIFICATION DU COURS D'EAU	INTÉGRITÉ	CONTEXTE GÉO-MORPHOLOGIQUE	ALTI-TUDE	DISTANCE AU RIVAGE	ARTEFACTS			REMARQUES
CbGc-1, 2	Lac Moore	Érodés	Plages	0	0	?	?		
CbGc-1 à 14	Lac Pythonga	Érodés	Plages	0	0	X	X	X	
CdGa-1 à 8	Lac Bras-Coupé	Érodés	Plages	0	0	X	X		
CdGa-9 à 15	Lac des Rivières	Érodés	Plages	0	0	X	X		
CdGb-1	Lac Désert	En partie intact	Terrasse	?	?	X	X		
CdGb-2 à 13	Lac Rond	Érodés	Plages	0	0	X	X	X	
CdGb-14 à 25	Lac Désert	Érodés	Plages	0	0	X	X		
CdGb-26 à 28	Lac Bras-Coupé	Érodés	Plages	0	0	X	X		
CdGc-1 à 4	Lac Désert	Érodés	Plages	0	0	X	X		
CdGd-1	Lac Gagamo	Érodé	Plage	0	0	X	X		
CdGd-2 et 3	Lac Brodtkorb	Érodés	Plages	0	0	X	X	X	
CeGb-1	Lac Tomasine	Érodé	Plage	0	0	X	X		
CeGc-1 à 3	Lac Savary	Érodés	Plages	0	0	X	X	X	
CeGd-1 et 2	Lac Gagamo	Érodés	Plages	0	0	X	X		
CeGe-1	Lac Doolittle	Érodé	Plage	0	0	X	X		
CeGe-2	Lac Trader	Érodé	Plage	0	0	X	X		
Kant	Lac Mud (rivière Bonnechère)	Remanié par labours	Paléo-rivage lacustre	4-7,5m	?	X	X	X	Sylvicole moyen
BjFu-1	Rivière des Outaouais	En partie intacte							
BkGg-1	Rivière des Outaouais	En partie intacte	?	24m	?				Archaïque

Tableau 3:

Caractéristiques des sites archéologiques préhistoriques présents dans le bassin hydrographique de la rivière des Outaouais.

quels raccordements peut-on en tirer

Il en manque une trentaine pour la région hydrographique de l'Outaouais.

3.2.4 AUTRE SITES

Des découvertes fortuites et ponctuelles de matériel archéologique ont été faites sur la rive nord de la rivière des Outaouais dans les années 1970. Le premier site (BjFt-1) correspond au lieu de découverte d'une baïonnette en pierre polie, en surface du sol, dans la baie de Lochaber, à l'ouest de Thurso.

Il n'existe pas de rapport concernant ce site et l'information reste à vérifier (Inventaires ~~des~~ sites archéologiques du MAC). ✓

Le second site (BjFu-1) a été localisé à 5 km à l'est de Masson. Il s'agit d'un seul éclat de taille, en pierre, retrouvé en surface à 30 m environ de la rive de l'Outaouais (Benmouyal 1971).

Ces deux emplacements ne peuvent à date être considérés comme de véritables lieux d'habitation puisqu'ils n'ont fourni dans chaque cas qu'un artefact isolé. Tout au plus nous renseignent-ils sur l'utilisation des rives de l'Outaouais comme lieux de halte (?) occasionnels.

→ donc présence dans un CPE donné

3.3 DONNÉES ETHNOHISTORIQUES SUR L'UTILISATION DE L'OUTAOUAIS PAR LES AMÉRINDIENS

Cette partie du rapport illustre de façon générale les modes de vie des groupes amérindiens qui occupaient la région du cours inférieur de la rivière des Outaouais à l'époque des premiers contacts avec les Européens. Le but principal de cet exercice est de saisir les caractéristiques de la base économique de ces groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades qui exploitaient un environnement forestier du Québec méridional. Les données recueillies des documents historiques ne pourront cependant pas nous servir à établir des généralisations ni à poser les prémisses qui serviraient à déterminer le potentiel archéologique de l'aire d'étude. Ces données sont en effet trop peu détaillées et elle émanent de chroniqueurs européens qui ont certainement introduit un biais culturel lors de leurs observations "ethnographiques". Il faut aussi ajouter qu'il est illusoire de penser que l'on puisse poser une équivalence entre les modes de vie des populations amérindiennes de la période historique et ceux de la période qui a précédé le contact. Tout au plus, ces informations documentaires nous aideront à poser une base empirique générale concernant l'adaptation de groupes humains de faible démographie à un environnement forestier méridional baigné par des rivières et des lacs relativement importants. Ces documents pourront aussi éventuellement nous aider à identifier certains bassins fluviaux, tributaires de l'Outaouais, qui étaient utilisés comme voies de communications par les Amérindiens. Une partie des données de ce chapitre a été tirée de Ethnoscop (1980,1985).

3.3.1 LES ALGONQUINS AU DÉBUT DU XVIII^e SIÈCLE

Les premières informations écrites concernant les populations autochtones de la Vallée de la rivière des Outaouais datent du début du XVII^e siècle au moment où Champlain explora cette région en 1613. A cette époque, les **Algonquins** occupaient principalement la basse et moyenne Vallée de l'Outaouais de même que les régions situées au nord et au sud de celle-ci (Day & Trigger 1978; Parent 1978; Marois 1974). A l'est, leur territoire devait probablement s'étendre jusqu'au bassin de la rivière Saint-Maurice qui était à ce moment exploitée par les Attikamègues tandis qu'à l'ouest la limite devait sans doute correspondre au territoire des Nipissings qui exploitaient et occupaient les régions adjacentes au lac Nipissing.

Les documents ethnohistoriques du début du XVII^e siècle pour la Vallée l'Outaouais indiquent que les Algonquins étaient répartis en au moins six bandes distinctes (Heidenreich 1971: 240; Day & Trigger 1978: 792; Parent 1978: 16, 17):

- Les Ouaouiechkairinis ou Petite Nation occupaient les bassins des rivières Rouge, Petite Nation et Lièvre.
- Les Onontchataronons ou Iroquets exploitaient la vallée de la rivière Rideau ou de la Nation du Sud.
- Les Matouweskarinis vivaient dans la vallée de la rivière Madawaska.
- Les Kinouchepirinis occupaient la région du lac Rat-Musqué située au sud de l'Outaouais.

*- zone occupée
de bassins
particuliers
- axes de circulation
- réseaux établis*

- Les Kichesipirinis dont l'établissement principal durant l'été était l'île aux Alumettes sur l'Outaouais.
- Les Otaguottouemins qui habitaient la partie septentrionale de la Vallée de l'Outaouais, probablement dans la région de la rivière Dumoine (Heidenreich 1971: 240-241).

Ainsi, il semble que ce soit la bande de la Petite Nation, ou les Ouaouiechkairinis qui ait principalement exploité la région de l'aire à l'étude, comprenant les rives de l'Outaouais et au moins les bassins affluents de la Rouge, de la Petite Nation et de la Lièvre, dont les cours inférieurs sont englobés dans le corridor d'étude.

Les axes de circulation

La rivière des Outaouais (la rivière des Algonquins) constituait au début de la période de contact la principale voie de circulation et d'échange pour les Algonquins qui habitaient de part et d'autre de la vallée (Heidenreich 1971). Cette voie revêtait une importance considérable compte tenu de sa position stratégique: l'Outaouais en joignant la Vallée du Saint-Laurent et les Grands Lacs faisait le lien entre les diverses populations algonquiennes et les populations qui habitaient les régions des Grands Lacs, notamment les Hurons.

Au moment où Champlain pénètre dans cette région en 1613, les Algonquins ont déjà été refoulés vers l'intérieur des terres par les Iroquois (Parent 1978). En effet, le début du XVII^e siècle est marqué par une période d'hostilités entre les Algonquins et les Iroquois* qui désiraient contrôler le commerce qui

* Le terme Iroquois s'applique à une partie seulement des populations iroquoiennes occupant le sud des Grands Lacs et qui formèrent au XVI^e siècle une alliance politique: les Mohawks, les Oneidas, les Onondagas, les Cayugas et les Sénécas.

s'amorçait entre les Hurons et les Algonquins. Ce contexte d'affrontements modifie de façon importante la circulation dans la Vallée de l'Outaouais. Les principales voies de communication sur le territoire, au début de la période de contact, sont décrites par Champlain lors de son premier voyage.

Comme nous l'avons vu plus haut, Champlain (Giguère 1973: 447) indique qu'en aval de l'Outaouais les rivières Rouge et Petite Nation étaient exploitées par les Ouaouiechkairinis ou Petite Nation.

Entre le lac des Chats et l'île aux Allumettes, les autochtones abandonnaient l'Outaouais et empruntaient une route menant au sud vers le lac du Rat-Musqué afin de contourner les dangereux rapides Calumet (ibid.: 542, 543). La région du lac du Rat-Musqué était par ailleurs occupée par les Kinouchepirinis (ibid.: 452).

Le bassin de la rivière Gatineau était également exploité par une population algonquienne mais elle n'est pas identifiée par Champlain (ibid: 448). Il semble que cette rivière était quelquefois utilisée par les Algonquins pour se rendre à Trois-Rivières via le bassin de la rivière Saint-Maurice, évitant ainsi les affrontements avec les Iroquois:

"...nous passames proche d'une autre riuiere [la rivière Gatineau] qui vient du Nord, où fe tiennent des peuples appellés Algoumequins, laquelle va joindre dans les terres une autre rivière [le Saint-Maurice], qui va tomber 30. lieuës (et non pas 3.) aual le faut S. Louys)... Et quelquesfois ces peuples paffent par cefte riuière pour éuiter les rencontres de leurs ennemis, fçachans qu'ils ne les recherchent en lieux de fi difficile accès"

pour une de circulation

La région de la rivière Rideau semble avoir été habitée par les Onontchataronons ou Iroquets (Heidenreich 1977). Champlain (1973: 448) mentionne que cette route était quelquefois utilisée par les Iroquois pour surprendre les Algonquins au passage.

Le long de la rivière Madawaska, Champlain (ibid.: 450) note également la présence d'une bande d'Algonquins: les Matouweskarinis qui exploitaient cette région.

Les Kichesipirinis occupaient l'île aux Allumettes sur l'Outaouais, tandis que les régions situées au nord de celle-ci semblent avoir été peu habitées. Champlain (ibid.: 508) mentionne cependant la présence d'un groupe algonquin qu'il appelle les Otaguottouemins. Cette population semble avoir exploité principalement la vallée de la rivière Dumoine (Heidenreich 1971).

Les schèmes d'établissement

Nous possédons très peu d'informations écrites sur le système d'établissement algonquin pour cette période. Les groupes qui occupaient la Vallée de l'Outaouais, à l'arrivée des premiers Européens, se déplaçaient vraisemblablement en petits groupes de quelques familles, exploitant successivement certains environnements au moment où ils atteignaient leur plus grande productivité au cours du cycle annuel. Ainsi, pendant l'été, l'ensemble de la bande pouvait s'établir au même endroit afin d'exploiter les différentes ressources du milieu (Day & Trigger 1978). Dans ces conditions, il est probable que les rives de l'Outaouais aient constitué des zones d'établissement privilégiées pour l'exploitation des ressources terrestres et aquatiques. En outre, l'Outaouais, comme voie de circulation, était d'un attrait majeur pour ces populations.

Les documents écrits du début du XVII^e siècle indiquent cependant qu'il existait une certaine variabilité au niveau des schèmes d'établissement des populations algonquines qui occupaient la Vallée de l'Outaouais. L'été, la bande des Kichesipirinis se regroupait sur l'île aux Allumettes et s'y établissait sur une base semi-sédentaire. On y pratiquait alors la pêche, la chasse et on s'adonnait à l'agriculture à petite échelle. Il faut cependant souligner l'importance des activités de pêche, car la rentabilité de cet exercice était de façon générale élevée. En 1613, lors d'une halte sur l'île aux Allumettes, Champlain remarque que le secteur est:

"abondant en poiffon, mais la chaffe n'y eft pas beaucoup bonne" (Giguère 1973: 455).

ailleurs, il observe:

"la paureté de cefte terre" (ibid.: 456).

L'hiver devait marquer pour cette bande le retour aux différents lacs et rivières de l'intérieur où on assistait au fractionnement du groupe de base d'été.

La bande des Ouaouiechkairinis ou Petite Nation qui exploitait les bassins des rivières Rouge, Petite Nation et Lièvre semble avoir pratiqué un nomadisme plus poussé. En effet, ce groupe s'établissait sur les rives de l'Outaouais au printemps et retournait à l'intérieur des terres l'été venu (Marois 1974). Au moment où Champlain pénètre dans l'Outaouais à l'été 1613, la bande semble avoir déjà regagné l'intérieur des terres:

"... continuant noftre route à mont ladicté riviere (La rivière des Outaouais), en trouvfmes une autre fort belle & fpatieufe (rivière de la Petite Nation), qui vient d'vne nation appelée Quefcharini, lefquels fe tiennent au Nord d'icelle, & à 4. iournées de l'entrée" (Giguère 1973: 447).

*Ce ne sont pas des Ouaouiechkairinis ?
ici: les tables de ?
d'été ou de l'été ?
sont au sein de l'été.*

*→ donc pas tout
mais l'intérieur*

L'exploitation des ressources

Au tout début de la période de contact, avant le développement de la traite des fourrures, les Algonquins de la Vallée de l'Outaouais devaient avoir un mode de subsistance basé sur la pêche et la chasse à l'intérieur des terres où la pêche devait prendre une importance majeure (Ethnoscop 1980). D'autant plus que les Algonquins pouvaient profiter de l'immense avantage de posséder des filets qu'ils obtenaient des Hurons par le biais de l'échange. Au cours des saisons autres que l'hiver, la pêche devait se pratiquer tant sur l'Outaouais que sur ses affluents ou les nombreux lacs de l'intérieur qui offraient des ressources relativement importantes. On pratiquait également une agriculture à petite échelle basée sur le maïs, ainsi que sur les haricots et les courges (Day & Trigger 1978). Lors de son premier voyage dans la Vallée de l'Outaouais en 1613, Champlain visite les Kinouchepirinis qui occupaient la région du lac du Rat-Musqué situé au sud de l'Outaouais, et décrit leurs principales activités économiques:

"nous paruinmes à vn lac (le lac du Rat-Musqué), ayant 6. lieuës de long, & 2. de large, fort abondant en poiffon, auffi les peuples des enuiron y font leur pefcherie. Prés de ce lac y a vne habitation de Sauuages qui cultivent la terre, & recueillent du Maïs (...) Ils me monftrèrent leurs iardinages & champs, où il y auoit du Maïs. Leur terroir eft fablonneux, & pource s'adonnent plus à a chaffe qu'au labour, au contraire des Ochataiguins. Quand ils veulent rendre vn terroir labourable, ils brulent les arbrens, & ce fort ayfément, car ce ne font que pins chargés de refine. Le bois brulé ils remuent vn peu la terre, & plantent leur Maïs à grain, comme ceux de la Floride: il n'auoit pour lors que 4. doigts de haut" (Giguère 1973: 452).

Au cours du même voyage, Champlain laisse entendre que les Matouweskarinis qui habitaient la Vallée de la rivière Madawaska s'adonnaient également à l'agriculture puisqu'il mentionne que "les terres d'environ ledit lac [lac des Chats] font fablonneufes, & couuertes de pins, qui ont efté prefque tous brulés par

les fauages" (Ibid.: 450-451). De la même façon, nous savons que les Kichesipirinis se regroupaient sur l'île aux Allumettes et y pratiquaient l'agriculture (Ibid.: 308). Toutefois, la culture du maïs ne devait constituer, pour ces populations, qu'une activité économique d'appoint. La saison sans gel dans la Vallée de l'Outaouais n'était en effet pas suffisamment longue pour permettre une agriculture de subsistance.

L'hiver, la chasse et la trappe redevenaient plus importantes compte tenu que l'accessibilité du poisson était considérablement réduite. Toutefois, il semble que les Algonquins s'adonnaient à la pêche au filet sous la glace (Day & Trigger 1978). Durant cette saison, la baisse de productivité des ressources en général obligeait le fractionnement du groupe de base d'été en petites unités multifamiliales permettant d'exploiter efficacement le gros et le petit gibier terrestre. Au XVII^e siècle, il semble que le caribou des bois et l'orignal aient tous les deux parcouru simultanément le territoire occupé par les Algonquins, de sorte qu'il est probable que les stratégies d'exploitation des Algonquins aient été principalement axées sur la chasse aux gros mammifères (Ethnoscop 1980).

3.3.2 LES ALGONQUINS DE LA PÉRIODE MODERNE ET CONTEMPORAINE

Après une longue histoire de conflits armés avec les Iroquois au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle, la trace des Algonquins de l'Outaouais reste relativement difficile à suivre dans les documents en raison de la grande dispersion dont fut l'objet cette population. Plusieurs Algonquins trouvèrent refuge, au cours de cette période de troubles, dans des établissements français sur le Saint-Laurent (Montréal, Trois-Rivières, Québec, lac des Deux-Montagnes). C'est à partir du premier quart du XVIII^e siècle que les Algonquins établis dans la région de Montréal et d'Oka recommencèrent à fréquenter sur une base saisonnière la vallée de l'Outaouais comme territoire de chasse. Au cours du XIX^e siècle, les territoires ancestraux furent peu à peu repeuplés par ces mêmes groupes et c'est ainsi qu'entre 1800 et 1850 un certain nombre de familles s'établirent dans la région de la rivière Désert à l'ouest de Maniwaki. En 1891, on retrouvait également des Algonquins au grand lac Victoria et au lac Barrière. Par ailleurs, comme l'indique la distribution de différents établissements amérindiens au début du XX^e siècle, il semble que d'autres bassins hydrographiques affluents de l'Outaouais aient été réoccupés par la même occasion.

Pour le début du XX^e siècle, nous possédons plusieurs informations sur la vie sociale, économique et intellectuelle des Algonquins, colligées entre autres par les anthropologues Speck (1915: 1923; 1929; 1939) et Johnson (1930). Les principales bandes algonquines pour cette période étaient les suivantes:

- | | |
|----------------------|---|
| - Lac Abitibi | - Rivière du Moine |
| - Grand lac Victoria | - Rivière Désert (Maniwaki) |
| - Lac Barrière | - Mattawa |
| - Lac Témiscamingue | - Rivière Outaouais
(Fort Coulonge?) |

On constate qu'aucune de ces bandes n'était établie à proximité de notre corridor d'étude.

*plus qu'on → la
échange qu'on →*

3.3.3 LES IROQUOIS

Il se peut que les Iroquois Mohawks aient utilisé une partie du territoire des Algonquins au nord de l'Outaouais en 1645 et peut-être en 1646, suite au traité de paix conclu entre eux et les Français et leurs alliés. Ils réussirent à capturer plus de 2 000 cervidés pendant le premier hiver (Day & Trigger 1978: 794). Il se peut également que suite à la dispersion des Algonquins, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, ils aient utilisé ce même territoire pour leurs chasses et qu'ils l'aient partagé avec les Algonquins et Nipissings à partir du début du XVIII^e siècle, jusque vers 1890 (Speck 1923: 221). Pour cette dernière période, leur établissement de base se situait sur le lac des Deux-Montagnes à Oka.

3.3.4 LA TRAITE DES FOURRURES

3.3.4.1 La traite et les établissements de traite français dans la vallée de l'Outaouais (XVIIe et XVIIIe siècles)

Tout au long du Régime français, le gouvernement de la France en Amérique du Nord se voit dans la nécessité d'ériger des postes fortifiés afin d'assurer sa mainmise sur le territoire de la Nouvelle-France. Ces forts visaient d'une part à défendre les établissements français contre les colonies anglaises de la Nouvelle-Angleterre et leurs alliés iroquois. D'autre part, ils servaient à protéger les routes commerciales utilisées par leurs alliés amérindiens pour venir porter leurs pelleteries aux différents postes de traite.

Le commerce des fourrures mettait en jeu d'énormes bénéfices. Il amena une vive compétition entre les Français et les Anglais, ce qui obligea ceux-ci à solliciter une alliance avec les Amérindiens. Les Algonquins et les Hurons qui contrôlaient la route de l'Outaouais s'allièrent aux Français et tentèrent de maintenir ouverte la voie du Saint-Laurent. De leur côté, les Iroquois effectuaient un blocus du cour inférieur de l'Outaouais et du Haut Saint-Laurent afin de détourner le commerce des fourrures vers les Anglais à Albany.

Le développement du commerce des fourrures en Nouvelle-France était étroitement lié au contrôle des routes de traite et pour cette raison les Français commencèrent dès le début du XVII^e siècle à construire des postes fortifiés aux endroits stratégiques. Ces forts n'étaient pas toujours à caractère exclusivement militaire. En fait, la plupart de ces établissements servaient de poste pour la traite:

"Dans presque tous les postes, la maison où loge l'officier qui commande, étant entourée de pieux, est honorée du nom de fort. On appelle forts, en Canada, des espèces de comptoirs où l'on fait la traite des pelleteries avec les sauvages qui les donnent en retour des marchandises dont ils ont besoin". (Bougainville 1861: 601, 602)

Ces forts ou postes de traite jalonnaient les voies de circulation sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-France. Toutefois, celle qui passait par l'Outaouais deviendra, aux XVII^e et XVIII^e siècles, la plus importante et la plus fréquentée.

A Cette époque, plusieurs comptoirs avaient été ouverts dans la Vallée de l'Outaouais (Dunn 1975). Il s'agit des postes de la Petite Nation, Lièvre, Coulonge, des Joachims, Dumoine et Mattawa localisés pour la plupart à l'embouchure des rivières qui portaient leurs noms, de même que les postes Saint-Germain, Témiscamingue et Abitibi localisés respectivement sur la rivière Abitibi ainsi que sur les lacs Témiscamingue et Abitibi, sur la route menant à la baie d'Hudson. Ces forts considérés comme relais étaient voués essentiellement à la traite des fourrures avec les Amérindiens qui s'y rendaient afin d'échanger leurs fourrures contre des biens européens.

Le poste fortifié de la Petite Nation, construit probablement au XVIII^e siècle, ~~était localisé à l'embouchure de la rivière du même nom. Il a été probablement abandonné~~ vers la fin de ce siècle. Bien que l'on ne sache pas précisément quelles populations amérindiennes fréquentaient ce poste à cette époque Dunn (1975: 67) mentionne que:

"On peut penser que c'était un poste auxiliaire, installé à cet endroit pour traiter au passage des Indiens qui descendaient du plateau laurentien par le bassin de lacs et de ruisseaux que draine la Petite-Nation".

Selon Bond (1966: 6), Alexander Henry en 1761, peu après la capitulation de Montréal, aurait observé un fort palissadé sur la rive sud de l'Outaouais à proximité du village actuel de Rockland.

On sait très peu de choses au sujet du poste du Lièvre si ce n'est qu'il a été érigé sous le Régime français. ~~et qu'il était localisé à l'embouchure de la rivière du même nom.~~ Plus tard, sous le Régime britannique, ce fort aurait été exploité par la compagnie du Nord-Ouest puis peut-être par celle de la Baie d'Hudson après la fusion des deux compagnies en 1821 (Voorhis 1930: 62).

3.4.4.2 La traite au XIXe siècle

Avec le retour graduel des Algonquins dans le bassin de l'Outaouais au cours du XIX^e siècle, la traite des fourrures prit de l'importance dans leur économie. Pour les années situées entre 1821 (date de la fusion entre la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson) et 1830, on comptait par exemple neuf postes de traite dans la région (Bond 1966: 16):

- Lac des Deux Montagnes (fermé en 1848)
- Rapides du Chat (fermé en 1837)
- Fort Coulonge (fermé en 1869)
- Lac des Sables (sur la rivière aux Lièvres)
(fermé en 1849 et relocalisé à Buckingham)
- Ile aux Allumettes
- Rivière Bonnechère
- Rivière Mattawa
- Rivière Désert (en fonction jusqu'en 1840)
- Rivière du Moine (poste temporaire)

Ce nombre élevé de postes est une indication de l'importance de la chasse et du piégeage des animaux à fourrure dans la première moitié du XIX^e siècle. Selon Bond (1968: 37) ce commerce atteignit cependant son apogée vers 1860. Après 1882, il se poursuivit encore mais surtout par l'intermédiaire des comptoirs situés plus en amont de la rivière (par exemple Témiskaming).

Avec l'aménagement des voies d'accès et l'arrivée de colons et des bûcherons dans la vallée de l'Outaouais à partir des années 1840, plusieurs Blancs s'adonnèrent à la traite de façon ponctuelle. Cependant, la colonisation et l'exploitation du bois sur le versant nord de la vallée eurent bientôt des effets négatifs sur les activités de chasse et de piégeage des Algonquins.

A notre connaissance, aucun établissement de traite des fourrures ne fut en opération au XIX^e siècle, à l'intérieur de l'aire d'étude.

voyage sur le capes!

↓

ÉPOQUE	GROUPE	LOCALISATION	SYSTÈME D'ÉTABLISSEMENT ET DE SUBSISTANCE. ÉCONOMIE.
1900	Algonquins	Bassin de l'Outaouais	Exploitation de territoires de chasse familiaux par une dizaine de bandes algonquines
1800-1900	Algonquins	Bassin de l'Outaouais	Réoccupation permanente des terres ancestrales. Établissement de réserves. Chasse et piégeage. Commerce des fourrures.
1700-1800	Algonquins et Mohawks	Bassin de l'Outaouais	Réoccupation saisonnière des terres ancestrales algonquines. Chasse et piégeage. Commerce des fourrures.
1650-1700	Iroquois Mohawks	Bassin inférieur et moyen de l'Outaouais	Occupation saisonnière de la région (hiver?) pour la chasse aux cervidés. Commerce des fourrures.
1650-1700	Algonquins	Dispersion vers les régions limitrophes	Établissement à proximité ou dans les établissements français. Activités de chasse et de pêche plus concentrées dans le temps. Conflits avec les Iroquois. Commerce des fourrures.
1613	Ouaouiechkairinis	Bassin de la Lièvre, de la Rouge et de la Petite Nation	Printemps sur les rives de l'Outaouais (chasse et pêche). Autres parties de l'année à l'intérieur des terres. Exploitation généralisée? Conflits armés avec les Iroquois.

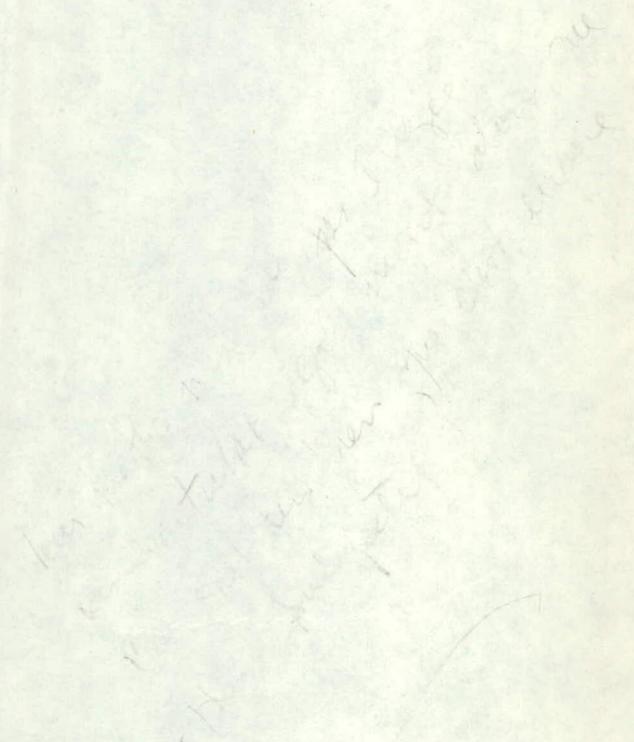
Tableau 4:

Synthèse de l'occupation amérindienne du bassin inférieur de l'Outaouais à partir de la documentation ethnohistorique.

4.0 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DE LA PÉRIODE PRÉHISTORIQUE

Handwritten notes in French, possibly a list or a set of instructions, written in a cursive hand.

4.0. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DE LA PÉRIODE PRÉHISTORIQUE



Vous postulez une relation entre groupes humains et milieu naturel. Or, votre métho. ne tient aucunement compte (officiellement...) des "données culturelles". Le côté anthropologique et écologique de cette relation est mis de côté au profit d'une approche "intuitive"...

Ces critères sont, par ordre décroissant d'importance:

1. La localisation stratégique, c'est-à-dire la position de l'espace par rapport à l'ensemble du territoire.
2. Le type d'espace informée (rebord de terrasse, banc alluvial, cuvette, tombolo, etc.), c'est-à-dire l'organisation interne de l'espace.
3. L'hydrographie actuelle et la paléohydrographie.
4. La clinométrie intégrée à la description géomorphologique.
5. Le drainage.

La superficie et l'altitude de chacune des zones ne sont que des données descriptives; elles n'influencent pas l'attribution d'une des trois classes de probabilité. Il est également à noter que l'espace non-tramé sur la carte "Étude de potentiel archéologique, période préhistorique" (60% de l'aire d'étude) n'est pas considéré comme ne possédant pas de potentiel archéologique mais plutôt comme un espace où la probabilité d'y retrouver des vestiges est très faible.

4.1.2 LE TABLEAU ANALYTIQUE

Le tableau est présenté en trois volets, chacun représentant une classe de potentiel archéologique différente. La faune, la végétation et le climat ne sont pas des critères qui ont été retenus puisque leur pertinence viendrait d'une projection diachronique et d'une micro-analyse: or les données scientifiques pour soutenir une telle approche sont actuellement insuffisantes.

*** Zone:**

Chaque zone est désignée par un code alphanumérique. Elles sont numérotées de 1 à 216 et le code alphabétique (A, B ou C) indique la classe de potentiel archéologique préhistorique.

A= probabilité élevée de découvrir des vestiges d'occupation et/ou d'utilisation humaine.

B= probabilité intermédiaire.

C= probabilité faible.

Chaque zone est repérable à l'échelle du 1:20,000^e sur les cartes; "Étude de potentiel archéologique, période préhistorique".

*** Superficie:**

Exprimée en kilomètres carrés, la superficie de chaque zone a été calculée à l'aide d'un planimètre électronique. Si elle ne joue aucun rôle dans la pondération du potentiel des zones, elle constitue néanmoins un guide d'intervention par rapport à la taille d'échantillonnage requise.

*** Altitude:**

Les cotes d'altitude ont été précisées à l'aide de la carte au 1:20,000^e. On peut distinguer trois niveaux de replats sur la carte géomorphologique, même si les talus qui bordent ces replats ne sont pas toujours très nets. Un premier replat à une altitude de 50-65 mètres, un second à 85-110 mètres et un troisième à 150-170 mètres. Ces trois niveaux représentent vraisemblablement trois étapes glacio-isostatiques responsables du retrait de la mer de Champlain. Il est possible d'y associer une chronologie (Voir 2.3), mais cette dernière n'a pas été

catégorisée dans le tableau puisque son incidence sur la datation des sites archéologiques éventuels supposerait à priori que les installations humaines ne pouvaient être que littorales.

*** Description géomorphologique:**

Les unités de paysage étant définies comme des espaces présentant des caractéristiques géomorphologiques homogènes, la description géomorphologique des zones est d'autant plus facilitée que les limites de ces dernières se confondent presque toujours aux limites des unités. Une première exception, qui suppose une subdivision plus arbitraire, correspond aux rebords de terrasse ou aux bandes riveraines des bancs alluviaux, dans la mesure où leur localisation à grande échelle cartographique est privilégiée par rapport à l'ensemble du replat. Une seconde exception se rapporte aux axes de circulation étant donné qu'ils ne limitent pas forcément les unités de paysage si des accumulations quaternaires les ont en partie remblayés.

Une partie de la terminologie utilisée dans cette description des zones étant ou spécialisée ou prise dans un sens particulier, voici quelques précisions lexicales:

- .Axe négatif:
relief longitudinal en creux suivant un axe linéaire (charnière).
- .Banc alluvial:
relief tabulaire en saillie sur le lit majeur d'un cours d'eau.
- .Canyon:
vallée encaissée aux versants rapprochés à pente très raide.
- .Complexe fini-glaciaire:
ensemble de formes (terrasses, glacis, collines (kames)) associées aux marges glaciaires.

- .Cordon alluvial:
relief linéaire en saillie sur le lit majeur d'un cours d'eau.
- .Cordon littoral:
relief linéaire en saillie, associé à la présence de la mer.
- .Cuvette:
dépression fermée.

Cuvette structurale:
dépression fermée consécutive à la rencontre d'au moins deux axes négatifs.
- .Flexure:
par analogie à la terminologie géologique, surface pliée, sans rupture de pente ponctuelle.
- .Glacis:
pente faible (de 3 à 5 degrés), légèrement concave.
- .Rampe:
par analogie à l'architecture, plan incliné reliant deux surfaces d'altitudes différentes.
- .Terrasse:
total associatif d'un replat et d'un talus.

Terrasse fluviale:
dont la genèse est associée à un écoulement linéaire (rivière, fleuve).

Terrasse estuarienne:
dont la genèse est associée à la marée et aux courants fluviaux. Elle se situe donc dans la partie terminale d'un organisme fluvial.

Terrasse marine:
dont la genèse est associée à la mer ou au milieu littoral. Sa présence jalonne la position d'un ancien rivage.
- .Tombolo:
cordon littoral reliant une île au continent ou deux îles entre elles.

*** Hydrographie:**

Sauf indication contraire (près de, entre), la désignation des cours d'eau ou nappes d'eau indique qu'ils sont ou étaient contigus aux zones.

*** Matériaux de surface:**

Le type de matériel en surface a été déterminé à partir des seules informations de la photographie aérienne: végétation, style d'érosion linéaire, solifluxion, épisodes morphogénétiques. Une plus grande précision demanderait des levées de terrain.

*** Drainage:**

Deux facteurs ont joué en concomitance pour déterminer la qualité du drainage: le type de matériel en surface et la pente. Le résultat donne trois classes de drainage:

1. excessif à modérément bon (sols très secs à frais).
2. imparfait à mauvais (sols très frais à humides).
3. très mauvais (sols saturés d'eau).

L'importance de ce critère est très relative puisqu'il ne s'applique qu'en saison estivale et ceci excluant un paléo-climat périglaciaire où la présence du permagel et du mollisol confine la qualité du drainage aux seules zones où la roche en place affleure! En outre, à l'échelle décamétrique de l'installation humaine, ce critère peut être contrôlable alors que ne l'est pas l'ensemble des autres critères.

*** Localisation stratégique:**

Sous-entend la localisation d'une zone par rapport à l'ensemble du paysage. L'axe naturel de circulation constitue le facteur relationnel entre les espaces: il correspond à la possibilité de joindre deux points dans l'espace compte tenu d'un effort minimum.



Facilitant autant les déplacements fauniques qu'humains, les axes de circulation augmentent donc l'accessibilité des ressources en facilitant la communication entre les espaces. Et ainsi, plus grande est la convergence entre ces axes, plus vaste est le territoire accessible à partir d'une zone.

L'organisation des formes du paysage à l'échelle du 1:50,000^e nous permet de construire un graphe topologique. C'est à partir de ce graphe que sont hiérarchisés les axes de circulation et les points de convergence de ces axes.

Le tableau analytique propose la hiérarchie suivante:

La zone se situe:

A: à la convergence d'au moins deux axes majeurs de circulation.

B: à la convergence d'au moins un axe majeur et un axe mineur de circulation.

C: à l'intérieur d'un axe de circulation.

D: en dehors des axes de circulation.

La localisation stratégique des zones A213, A214, B216, C212 et C215 ne pourrait être vérifiable qu'à partir d'un autre graphe topologique non-connexe au graphe précédent et dont la construction exigerait la couverture d'un vaste territoire vers l'est, englobant entre autre, la région de Saint-Jérôme. Ce travail déborderait largement les limites du présent mandat.

4.2 BILAN

Calculée au planimètre, l'aire d'étude s'étend sur 420 km². Compte tenu d'une hiérarchisation de la probabilité de découvrir des vestiges d'occupation et/ou d'utilisation humaine, cette surface d'ensemble est subdivisée de la façon suivante:

TYOLOGIE DES ZONES	NOMBRE	SUPERFICIE TOTALE EN KM2	POURCENTAGE PAR RAPPORT A LA SUPERFICIE DE L'AIRES L'ÉTUDE
A	76	12,25	2,9%
B	75	30,80	7,3%
C	65	107,39	25,6%
probabilité très faible	-	250	60%

Dans l'ensemble de l'aire d'étude on note une remarquable coïncidence entre les axes naturels de circulation et le réseau routier actuel d'une part, et entre les lieux de convergence de ces axes et les agglomérations existantes d'autre part. Cette observation signifie qu'à la période historique, la construction du paysage culturel s'est calquée sur l'organisation du paysage naturel; ce qui est loin d'être évident lorsqu'on superpose un cadastre qui possède ses propres lois géométriques à un espace naturel qui en possède d'autres.

Sans en avoir fait une analyse plus détaillée, le graphe topologique nous indique que le tronçon Montebello-Masson évite un ensemble de lieux de convergence importants se situant le long de la zone riveraine de l'Outaouais. Ce sont Montebello, Papineauville, l'embouchure de la rivière Petite Nation

légèrement à l'ouest de Plaisance, Thurso, Lochaber et la partie sud de Masson. On peut présumer que ces "cibles" localisent des zones où la probabilité de retrouver des vestiges d'occupation et/ou d'utilisation humaine est très élevée.

Tableau 5:

Compilation des zones à potentiel archéologique pour la période préhistorique, selon les indices de probabilité A, B et C.

Indice de probabilité A
(élevée)

183211
183211

Indice de probabilité A
(élève)

Manque les zones :

183 A
186 - 190 A
197 & 204 A
206 A
213, 214 A

ZONE	SUPERFICIE (km ²)	ALTITUDE (m)	DESCRIPTION GÉOMORPHOLOGIQUE	HYDROGRAPHIE	MATÉRIAUX DE SURFACE	DRAI- NAGE	LOCALISATION STRATÉGIQUE
A1	0.1428	130	surface en pente douce	.rivière du Lièvre .ruisseau	fluvio-glaciaire remanié	1	A
A2	0.0573	135	surface en pente douce vers la rivière	.rivière du Lièvre .ruisseau	fluvio-glaciaire remanié	1	A
A3	0.0445	135-145	barre rocheuse flexurée s'avancant en pointe dans la rivière	rivière du Lièvre	roche en place avec mince pel- licule de dépôts sableux	1	A
A4	0.4708	130	terrasse fluviale ac- crochée à barre rocheu- se flexurée	rivière du Lièvre	roche en place avec mince pel- licule de dépôts sableux + épais- se vers le nord	1	A
A5	0.0359	110	banc alluvial latéral	rivière du Lièvre	sable-limon	1	A
A6	0.3497	115	terrasse fluviale	rivière du Lièvre	fluvio-glaciaire remanié	1	A
A7	0.0337	80	banc alluvial médian	rivière du Lièvre	sable-limon	1	A
A8	0.1653	75	terrasse fluviale	rivière du Lièvre	sable-limon	1	A
A9	0.1258	95	.terrasse fluviale .terrasse marine	.rivière du Lièvre .mer de Champlain	argile	2	A
A21	0.1381	95	rebord de terrasse marine	mer de Champlain	argile	2	A
A22	0.0541	85	rebord de terrasse marine	.mer de Champlain .ruisseau actuel	argile	2	C
A23	0.0515	85	rebord de terrasse marine	.mer de Champlain .ruisseau actuel	argile	2	C
A24	0.0259	85	rebord de terrasse marine	.mer de Champlain .ruisseau actuel	argile	2	C
A52	0.0149	90	banc alluvial latéral	rivière Blanche	sable-limon	1	B

ZONE	SUPERFICIE (km ²)	ALTITUDE (m)	DESCRIPTION GÉOMORPHOLOGIQUE	HYDROGRAPHIE	MATÉRIAUX DE SURFACE	DRAI- NAGE	LOCALISATION STRATÉGIQUE
A53	0.0022	90	banc alluvial médian	rivière Blanche	sable limon	1	B
A54	0.0044	90	banc alluvial latéral	rivière Blanche	sable-limon	1	B
A55	0.0944	105	terrasse fluviale	rivière Blanche	mince dépôt d'argile sur roche en place	2	B
A56	0.1006	105	terrasse fluviale	rivière Blanche	mince dépôt d'argile sur roche en place	2	B
A57	0.0025	85	banc alluvial latéral	rivière Blanche	sable-limon	1	B
A84	0.0435	135	rebord de terrasse fluviale	rivière de la petite Nation	fluvio-glaciaire remanié	1	B
A86	0.1360	90-130	.rebord de terrasse fluviale .banc alluvial médian	rivière de la petite Nation	.fluvio-glaciaire remanié .sable-limon et roche en place	1	B
A88	0.1311	120	rebord de terrasse fluviale	rivière de la petite Nation	fluvio-glaciaire remanié	1	B
A89	0.4774	125	rebord de terrasse fluviale	rivière de la petite Nation	.fluvio-glaciaire remanié .argile	1 et 2	B
A90	0.720	80	bancs alluviaux laté- taux et médian	rivière de la petite Nation	sable-limon	1	B
A98	0.3038	175	.haute terrasse marine accrochée à la roche en place .ancien tombolo	mer de Champlain	fluvio-glaciaire remanié	1	B
A123	0.4482	90	rebord de terrasse marine	.mer de Champlain .ruisseaux actuels	argile	2	A
A129	0.3740	50	.rebord de terrasse estuarienne .rebord de terrasse fluviale	.mer de Champlain .rivière Kinonge .ruisseaux actuels	sable	1	A

ZONE	SUPERFICIE (km2)	ALTITUDE (m)	DESCRIPTION GÉOMORPHOLOGIQUE	HYDROGRAPHIE	MATÉRIAUX DE SURFACE	DRAI- NAGE	LOCALISATION STRATÉGIQUE
A130	0.0171	45	banc alluvial latéral	.rivière Kinonge .riv.des Outaouais	sable-limon	1	A
A132	0.1344	45	banc alluvial latéral	.rivière Kinonge .riv.des Outaouais	sable-limon	1	A
A134	0.8059	50	rebord de terrasse estuarienne	.rivière Kinonge .riv.des Outaouais .mer de Champlain	sable	1	A-C
A136	0.0987	50	rebord de terrasse fluviale	.rivière Kinonge .riv.des Outaouais	sable	1	A
A137	0.0180	45	bancs alluviaux latéraux	rivière Kinonge	sable-limon	1	A
A138	0.0349	45	banc alluvial latéral	rivière Kinonge	sable-limon	1	A
A139	0.0203	45	banc alluvial latéral	rivière Kinonge	sable-limon	1	A
A140	0.0188	45	banc alluvial latéral	rivière Kinonge	sable-limon	1	A
A141	0.1849	45	banc alluvial latéral	rivière Kinonge	sable-limon	1	A
A142	0.0619	45	banc alluvial latéral	rivière Kinonge	sable-limon	1	A
A144	0.2253	50	rebord de terrasse fluviale	rivière Kinonge	sable	1	A
A145	0.0550	45	banc alluvial latéral	rivière Kinonge	sable-limon	1	A
A147	0.0037	45	banc alluvial médian	rivière Kinonge	sable-limon	1	A
A148	0.0733	80	rebord de terrasse marine	.mer de Champlain .rivière Kinonge	argile	2	B
A149	0.1299	80	rebord de terrasse fluviale	rivière Kinonge	argile	2	B
A150	0.0952	60	banc alluvial latéral	rivière Kinonge	sable-limon	1	B

846

ZONE	SUPERFICIE (km2)	ALTITUDE (m)	DESCRIPTION GÉOMORPHOLOGIQUE	HYDROGRAPHIE	MATÉRIAUX DE SURFACE	DRAI- NAGE	LOCALISATION STRATÉGIQUE
A151	0.0573	60	banc alluvial latéral	rivière Kinonge	sable-limon	1	B
A152	0.2191	80	rebord de terrasse fluviale	rivière Kinonge	argile	2	B
A153	0.0190	70	bancs alluviaux médian et latéraux	rivière Kinonge	sable-limon	1	C
A159	0.0458	45	banc alluvial latéral	.riv.des Outaouais . ruisseau	sable-limon	1	C
A160	0.1042	45	cordon alluvial	.riv.des Outaouais .pet. riv. Kinonge	sable-limon	1	B
A161	0.6348	45	banc alluvial latéral en pointe	.riv.des Outaouais .pet. riv. Kinonge	sable-limon	1	B
A162	0.2092	50	rebord de terrasse estuarienne, talus flexuré	.riv.des Outaouais .pet. riv. Kinonge .mer de Champlain	sable	1	B
A164	0.3379	50	rebord de terrasse estuarienne	.riv.des Outaouais .mer de Champlain	sable	1	B
A171	0.2371	80	rebord de terrasse marine	.mer de Champlain .ruisseau actuel	argile	2	A
A173	0.4353	50	rebord de terrasse estuarienne en glacis	.riv.des Outaouais .rui. pte du Chêne .mer de Champlain	sable	1	A
A174	0.3994	50	rebord de terrasse estuarienne en glacis	.riv.des Outaouais .mer de Champlain	sable	1	B-C
A177	0.0832	45	banc alluvial latéral	.riv.des Outaouais .rivière Rouge	sable-limon	1	B
A178	0.0150	45	banc alluvial médian	.riv.des Outaouais .rivière Rouge	sable-limon	1	B
A179	0.0359	45	banc alluvial médian	.riv.des Outaouais .rivière Rouge	sable-limon	1	B
A180	0.0063	45	banc alluvial médian	.riv.des Outaouais .rivière Rouge	sable-limon	1	B
A182	0.1170	45	banc alluvial latéral et cordons alluviaux	.riv.des Outaouais .rivière Rouge	sable-limon	1	B

Indice de probabilité B
(intermédiaire)

ZONE	SUPERFICIE (km ²)	ALTITUDE (m)	DESCRIPTION GÉOMORPHOLOGIQUE	HYDROGRAPHIE	MATÉRIAUX DE SURFACE	DRAI- NAGE	LOCALISATION STRATÉGIQUE
B11	0.6847	140	glacis à pente douce	près de la rivière du Lièvre	fluvio-glaciaire remanié	1	A
B12	0.9960	140	complexe fini-glaciaire remanié	près de la rivière du Lièvre	fluvio-glaciaire remanié	1	A
B13	0.5669	115	glacis à pente douce	près de la rivière du Lièvre	fluvio-glaciaire remanié	1	B
B14	0.9626	100	replat de terrasse marine	.près de la rivière du Lièvre .mer de Champlain	argile	2	A
B15	1.4233	65	replat de terrasse es- tuarienne à pente douce	.près de la rivière du Lièvre .mer de Champlain	sable	1	A
B16	0.6416	145	.axe négatif majeur, en partie remblayé .pentes douces	ruisseau	fluvio-glaciaire remanié	1	C
B25	1.0164	60	replat de terrasse es- tuarienne à pente douce	.mer de Champlain .ruisseau actuel	sable	1	C
B27	0.9800	150	.axe négatif majeur en partie remblayé . .rebord terrasse marine	.mer de Champlain .ruisseau actuel	fluvio-glaciaire remanié	1	C
B28	0.2336	135	.rebord supérieur d'un petit canyon .axe négatif majeur	ruisseau Brady	fluvio-glaciaire remanié	1	C
B29	0.1819	140	.rebord d'un petit canyon .axe négatif majeur	ruisseau Brady	roche en place	2	C
B34	0.1692	115	.rebord de terrasse fluviale .axe négatif moyen	ruisseau Brady	argile	2	C
B38	0.0260	120	terrasse fluviale ap- puyée / roche en place	ruisseau Lajeunesse	sable-limon	1	C
B39	0.415	115	terrasse fluviale	ruisseau Lajeunesse	sable-limon	1	C

ZONE	SUPERFICIE (km2)	ALTITUDE (m)	DESCRIPTION GÉOMORPHOLOGIQUE	HYDROGRAPHIE	MATÉRIAUX DE SURFACE	DRAI- NAGE	LOCALISATION STRATÉGIQUE
B40	0.3000	95-100	terrasses fluviales	.ruis. Lajeunesse .ruisseau à Burke	sable-limon	1	C
B41	0.1442	100	terrasse fluviale	ruisseau Lajeunesse	sable-limon	1	C
B42	0.0862	95	terrasse fluviale	ruisseau Lajeunesse	argile	2	C
B43	0.0673	95	terrasse fluviale	ruisseau Lajeunesse	argile	2	C
B48	0.3672	130	terrasse fluviale	ruisseau Lajeunesse	sable-limon	1	C
B49	0.1019	110-120	terrasse fluviale surface flexurée	rivière Blanche	mince pellicule sablo-ligneuse / roche en place	1	C
B50	0.1532	110-120	terrasse fluviale replat en revers	rivière Blanche	mince pellicule sablo-ligneuse / roche en place	1	C
B51	0.2676	120	terrasse fluviale	rivière Blanche	sable-limon	1	C
B58	0.1148	95	terrasse fluviale	rivière Blanche	argile	2	C
B59	0.0070	90	banc alluvial latéral	rivière Blanche	sable-limon	1	C
B60	0.0080	90	banc alluvial latéral	rivière Blanche	sable-limon	1	C
B61	0.1484	95	terrasse fluviale	rivière Blanche	argile	2	C
B63	0.4336	105	axe négatif majeur remblayé en grande partie	ruisseau	mince pellicule d'argile sur roche en place	2	C
B71	0.0774	105	rebord de terrasse fluviale	ruisseau à la Loutre	argile	2	C
B72	0.1932	100	rebord de terrasse fluviale	ruisseau de la Loutre	argile	2	C

ZONE	SUPERFICIE (km2)	ALTITUDE (m)	DESCRIPTION GÉOMORPHOLOGIQUE	HYDROGRAPHIE	MATÉRIAUX DE SURFACE	DRAI- NAGE	LOCALISATION STRATÉGIQUE
B73	0.0177	120	rebord de terrasse marine	.ruisseau de la Loutre .mer de Champlain	fluvio-glaciaire remanié	1	C
B77	0.0288	120	rebord de terrasse marine	.mer de Champlain .ruisseau actuel	fluvio-glaciaire remanié	1	D
B78	0.0284	120	rebord de terrasse marine	.mer de Champlain .ruisseau actuel	fluvio-glaciaire remanié	1	D
B79	0.0312	120	rebord de terrasse marine	.mer de Champlain .ruisseau actuel	fluvio-glaciaire remanié	1	D
B82	0.1037	90	terrasse fluviale	.rivière St-Sixte .rivière de la petite Nation	fluvio-glaciaire remanié	1	B
B83	0.0307	90	terrasse fluviale	.rivière St-Sixte .rivière de la petite Nation	fluvio-glaciaire remanié	1	B
B85	0.1636	130	replat de terrasse fluviale	rivière de la petite Nation	fluvio-glaciaire remanié	1	B
B87	0.0684	120	replat de terrasse fluviale	rivière de la petite Nation	fluvio-glaciaire remanié	1	B
B91	0.0300	125	terrasse marine	.rivière St-Sixte .mer de Champlain	fluvio-glaciaire remanié	1	B
B93	0.3993	125	terrasse marine	mer de Champlain	fluvio-glaciaire remanié	1	B-C
B96	0.0685	165	glacis en amphithéâtre	.mer de Champlain .ruisseau actuel	fluvio-glaciaire remanié	1	B
B97	0.0582	165	glacis en amphithéâtre	.mer de Champlain .ruisseau actuel	fluvio-glaciaire remanié	1	B

ZONE	SUPERFICIE (km ²)	ALTITUDE (m)	DESCRIPTION GÉOMORPHOLOGIQUE	HYDROGRAPHIE	MATÉRIAUX DE SURFACE	DRAI- NAGE	LOCALISATION STRATÉGIQUE
B100	2.8367	110-150	.complexe fini- glaciaire .glacis en amphithéâtre ilôt rocheux	.mer de Champlain .ruisseaux actuels	fluvio-glaciaire remanié	1	B-C
B101	0.0411	155	rebord de terrasse	mer de Champlain	fluvio-glaciaire remanié	1	C
B108	0.1443	160	axe négatif majeur		roche en place	2	C
B109	1.1698	180-200	complexe fini-glaciaire remblayant un axe négatif majeur	ruisseaux	fluvio-glaciaire	1	C
B111	0.2592	150-160	axe négatif majeur	ruisseau Papineau	roche en place	2	C
B112	0.3226	150-160	axe négatif secondaire partiellement remblayé	ruisseau	.roche en place .fluvio-glaciaire remanié	1	C
B115	0.0714	170	petite terrasse	ruisseau	fluvio-glaciaire remanié	1	D
B116	0.6380	150	axe négatif majeur	ruisseau	.roche en place .fluvio-glaciaire remanié	1	C
B121	0.0728	150	axe négatif majeur rivages lacustres	lac Charette	.roche en place .sable-limon	1	C
B122	0.3787	90-150	axe négatif majeur	ruisseau	.fluvio-glaciaire remanié .argile	1 et 2	C
B124	0.6346	50-60	.axe négatif majeur .replat de terrasse es- tuarienne en pente dou- ce avec ilôts rocheux	.mer de Champlain .ruisseau	sable	1	C
B128	1.399	50	replat de terrasse es- tuarienne entrecoupé de vallons à pentes douces	.mer de Champlain .ruisseaux	sable	1	B

ZONE	SUPERFICIE (km ²)	ALTITUDE (m)	DESCRIPTION GÉOMORPHOLOGIQUE	HYDROGRAPHIE	MATÉRIAUX DE SURFACE	DRAI- NAGE	LOCALISATION STRATÉGIQUE
B131	0.0617	45	banc alluvial latéral	rivière des Outaouais	sable-limon	1	B
B133	0.0488	45	banc alluvial latéral	rivière des Outaouais	sable-limon	1	B
B135	0.1452	50	replat de terrasse estuarienne	.riv.des Outaouais .rivière Kinonge .mer de Champlain	sable	1	A
B143	0.0268	45	banc alluvial latéral ass. à un paléo-méandre	rivière Kinonge	sable-limon	1	A
B146	0.0447	45	banc alluvial latéral	rivière Kinonge	sable-limon	1	A
B156	0.3672	90	replat de terrasse marine	.mer de Champlain .rivière Kinonge	argile	2	B
B163	0.2713	45	banc alluvial latéral	.riv.des Outaouais .pet. riv. Kinonge	sable-limon	1	B-C
B165	0.9634	50	replat de terrasse estuarienne, bosselé	.riv.des Outaouais .pet. riv. Kinonge	sable	1	B
B169	0.8560	100-150	axe négatif majeur, en partie remblayé	ruisseau de la pointe du Chêne	fluvio-glaciaire remanié	1	B
B170	0.9676	90	replat de terrasse marine, bosselé	.mer de Champlain .ruisseau actuel	argile	2	A
B172	0.3617	60-70	replat terrasse estua- rienne en pente douce	.riv.des Outaouais .mer de Champlain	argile	1	A
B175	0.2641	50	glacis estuarien	.riv.des Outaouais .mer de Champlain	sable	1	C
B176	0.0808	45	banc alluvial latéral	.riv.des Outaouais .rivière Rouge	sable-limon	1	B
B184	0.0846	50-60	glacis estuarien	.rivière Rouge .riv.des Outaouais .mer de Champlain	sable	1	B
B194	1.0703	130-135	cuvette partiellement remblayée. Glacis à pente douce	rivière du Calumet	fluvio-glaciaire remanié	1	B

ZONE	SUPERFICIE (km ²)	ALTITUDE (m)	DESCRIPTION GÉOMORPHOLOGIQUE	HYDROGRAPHIE	MATÉRIAUX DE SURFACE	DRAI- NAGE	LOCALISATION STRATÉGIQUE
B195	0.7062	45	banc alluvial latéral	.riv. des Outaouais .riv. du Calumet	sable-limon	1	B
B196	0.2557	45	banc alluvial médian accroché à des cordons alluviaux	riv. des Outaouais	sable-limon	1	B
B205	4.1416	50-65	replat de terrasse estuarienne	.ruisseau Larose .mer de Champlain	sable	1	A
B208	0.0364	95	flexure en croissant	mer de Champlain	argile	2	D
B209	0.0580	95	flexure en croissant	mer de Champlain	argile	2	D
B210	0.0915	95	flexure en croissant	mer de Champlain	argile	2	D
B211	0.1320	100	flexure en croissant	mer de Champlain	argile	2	D
B216	0.1734	70	cordons littoraux	mer de Champlain	sable	1	?

Indice de probabilité C
(faible)

ZONE	SUPERFICIE (km2)	ALTITUDE (m)	DESCRIPTION GÉOMORPHOLOGIQUE	HYDROGRAPHIE	MATÉRIAUX DE SURFACE	DRAI- NAGE	LOCALISATION STRATÉGIQUE
C10	1.8815	145	.complexe fini- glaciaire .glacis à pente douce	ruisseau	fluvio-glaciaire remanié	1	D
C17	1.3776	140	glacis à pente douce	ruisseau	fluvio-glaciaire remanié	1	D
C18	1.2720	135	glacis à pente douce	ruisseau	fluvio-glaciaire remanié	1	D
C19	1.4376	110	glacis à pente douce	ruisseau	fluvio-glaciaire remanié	1	D
C20	1.8618	100	replat de terrasse marine très raviné	ruisseaux	argile	2	D
C26	1.8618	150	complexe fini- glaciaire remanié	.ruisseau .petit lac	fluvio-glaciaire remanié	1	D
C30	0.3273	140-180	glacis à pente douce	ruisseau	fluvio-glaciaire remanié	1	D
C31	0.8546	140	glacis à pente douce	ruisseau	fluvio-glaciaire remanié	1	D
C32	2.1660	155-165	glacis à pente douce	ruisseau	fluvio-glaciaire remanié	1	D
C33	6.8551	120-150	glacis à pente douce	ruisseaux	fluvio-glaciaire remanié	1	D
C35	6.3124	105-110	replat de terrasse marine raviné	ruisseaux	argile	2	D
C36	1.0523	135-150	petite surface enclavée à pente très douce	ruisseau Burke	fluvio-glaciaire remanié	1	D
C37	0.1348	150	terrasse fluviale	ruisseau Lajeunesse	sable-limon	1	C
C44	0.3351	140	surface légèrement inclinée coïncée entre deux crans rocheux	ruisseau	fluvio-glaciaire remanié	1	D
C45	1.4167	115	surface marine horizontale	ruisseau	argile	2	D

ZONE	SUPERFICIE (km2)	ALTITUDE (m)	DESCRIPTION GÉOMORPHOLOGIQUE	HYDROGRAPHIE	MATÉRIAUX DE SURFACE	DRAI- NAGE	LOCALISATION STRATÉGIQUE
C46	1.2076	105	glacis en amphithéâtre	ruisseau	argile	2	D
C47	3.9881	100-90	replat de terrasse marine raviné	ruisseaux	argile	2	D
C62	0.7747	90	replat	près de la rivière Blanche	argile	2	C
C64	0.2744	105	glacis à pente très faible	ruisseau la Blanche	min.couche argile / roche en place	2	D
C65	0.8643	105-120	pente très douce ponctuée d'ilots rocheux	.près de la riv. Blanche .ruisseau la Blanche	mince couche d'argile sur roche en place	2	D
C66	1.2769	100	replat de terrasse marine	.près de la riv. Blanche .ruisseau la Blanche	.argile .ilôt rocheux	2	D
C67	4.2293	105-110	pente très douce ponctuée d'ilôt rocheux	ruisseau la Blanche	.argile .ilôt rocheux	2	D
C68	1.0333	100	replat de terrasse ravinée	ruisseau la Blanche	argile	2	D
C69	1.0599	110-115	rampes dos-à-dos charpentant un corridor de passage entre crans rocheux allongés	ruisseaux	mince couche d'argile sur roche en place	2	D
C70	0.4101	110	surface plane	ruisseau	argile	2	D
C74	0.2970	120	replat adossé à des abrupts en échelons	près du ruisseau de la Loutre	.argile .fluvio-glaciaire remanié	2	D
C75	0.9730	100	glacis en amphithéâtre	ruisseaux	.argile .ilôt rocheux	2	D
C76	0.5172	130-140	replat à pente faible	ruisseau	fluvio-glaciaire remanié	1	D
C80	1.1884	110	glacis à pente faible limité en aval par une légère flexure	entre le ruisseau de la Loutre et riv.petite Nation	argile	2	D

ZONE	SUPERFICIE (km2)	ALTITUDE (m)	DESCRIPTION GÉOMORPHOLOGIQUE	HYDROGRAPHIE	MATÉRIAUX DE SURFACE	DRAI- NAGE	LOCALISATION STRATÉGIQUE
C81	0.8593	90-100	replat à pente faible érodé de part et d'autre par des glissements de terrain	entre le ruisseau de la Loutre et la rivière de la petite Nation	argile	2	D
C92	0.8094	130	replat de terrasse	près de la riv. de la petite Nation	fluvio-glaciaire remanié	1	D
C94	8.1472	100-115	glacis à pente douce avec îlots rocheux	ruisseaux	argile	2	D
C95	2.2272	90	replat à pente douce raviné, avec quelques îlot rocheux	.près de la riv. petite Nation .ruisseaux	argile	2	D
C99	0.2048	175	complexe fini-glaciaire charpenté par la roche en place		fluvio-glaciaire remanié	1	D
C102	3.3461	170-190	complexe fini-glaciaire charpenté par la roche en place	ruisseaux	fluvio-glaciaire remanié	1	D
C103	0.4453	180	axe négatif	ruisseau	roche en place avec mince pellicule de dépôt	2	D
C104	0.2987	145	corridor étroit limité par deux abrupts	ruisseau	roche en place	2	D
C105	0.3079	160	corridor étroit limité par deux abrupts	ruisseau	roche en place	2	D
C106	0.4215	135-140	corridor étroit limité par deux abrupts	ruisseau	roche en place	2	D
C107	0.2050	165	glacis à pente douce	ruisseau	fluvio-glaciaire remanié	1	D
C110	0.2193	165	glacis à pente douce	ruisseau	fluvio-glaciaire remanié	1	D
C113	0.1149	155	étroit replat appuyé à un abrupt en roche en place	ruisseau	fluvio-glaciaire remanié	1	D

ZONE	SUPERFICIE (km ²)	ALTITUDE (m)	DESCRIPTION GÉOMORPHOLOGIQUE	HYDROGRAPHIE	MATÉRIAUX DE SURFACE	DRAI- NAGE	LOCALISATION STRATÉGIQUE
C114	1.2226	140-180	complexe fini-glaciaire en cuvette	.ruisseaux .petits lacs	fluvio-glaciaire remanié	1	D
C117	0.0408	170-180	corridor étroit limité par deux abrupts	ruisseau	roche en place	2	D
C118	2.2849	130-170	complexe fini-glaciaire .glacis en éventail .cuvette structurale	ruisseaux	fluvio-glaciaire remanié	1	D
C119	0.1345	130-140	axe négatif secondaire	ruisseau	roche en place	2	D
C120	1.1454	90-100	replat de terrasse marine	.mer de Champlain .ruisseaux	argile	2	D
C125	0.5507	90	replat de terrasse marine	.mer de Champlain .ruisseaux	argile	2	D
C126	0.7264	55	replat de terrasse estuarienne en glacis à pente douce	.mer de Champlain .ruisseaux	sable	1	D
C127	0.7288	55	replat de terrasse estuarienne en glacis à pente douce	.mer de Champlain .ruisseaux	sable	1	D
C154	0.2598	150-200	axe négatif secondaire	.lac Écho .ruisseau	roche en place	2	D
C155	0.1141	100	axe négatif secondaire	ruisseau	roche en place	2	D
C157	9.0914	50-55	replat de terrasse estuarienne	ruisseaux	sable	1	C
C158	0.724	150-200	axe négatif secondaire	.lac Angle .lac Canvasback	roche en place	2	D
C166	0.4332	100-150	axe négatif majeur	voie de passage entre lac Fabre et riv. des Outaouais	roche en place	2	C
C167	0.6009	150-170	axe négatif secondaire	.ruisseaux .petits lacs	roche en place	2 et 3	D

ZONE	SUPERFICIE (km ²)	ALTITUDE (m)	DESCRIPTION GÉOMORPHOLOGIQUE	HYDROGRAPHIE	MATÉRIAUX DE SURFACE	DRAI- NAGE	LOCALISATION STRATÉGIQUE
C168	0.5819	100-190	.axe négatif majeur .rampe inclinée vers le sud-ouest		roche en place	2	C
C181	0.5498	100-170	.axe négatif secondaire .rampe inclinée vers le sud-ouest	.lac Munge, lac Adub, voie de pas- sage entre lac Brown et Outaouais	roche en place	2	D
C185	0.1867	100-150	axe négatif majeur	ruisseau	roche en place	2	C
C191	1.9592	130-150	cuvette partiellement remblayée, glacis en pente douce vers le N-E	rivière du Calumet	fluvio-glaciaire remanié	1	C
C192	0.1781	80-150	axe négatif majeur	ruisseau	roche en place	2	D
C193	0.0725	60-130	axe négatif majeur	rivière du Calumet	roche en place	2	C
C207	3.6261	80-100	replat de terrasse marine	.mer de Champlain .rivière Kingbam	argile	2	D
C212	13.2355	80-95	replat de terrasse marine	.mer de Champlain .ruisseaux actuels	argile	2	?
C215	3.4728	70-75	replat de terrasse marine	.mer de Champlain .ruisseaux actuels	sable	1	?

5.0 SYNTHÈSE HISTORIQUE GÉNÉRALE DU BAS-OUTAOUAIS

Nous présentons dans cette section un aperçu du contexte historique dans lequel s'est opéré le peuplement de la région du Bas-Outaouais à la période de colonisation. Cette partie du rapport ne livre pas en tant que tel d'éléments précis nous permettant d'évaluer le potentiel archéologique de l'aire d'étude. Elle contribue cependant à fixer les jalons chronologiques et spatiaux de cet épisode de colonisation et explore le contexte économique et social dans lequel il a eu lieu. Les données historiques qui serviront explicitement à la détermination des zones à potentiel archéologique seront présentées aux sections 4.3 et 4.4.

Une partie des informations contenues dans la présente section a été tirée d'une étude historique concernant la municipalité du Thurso et sa région d'appartenance (Ethnoscop 1985). Les rapports d'étude d'impact sur l'environnement effectués pour le présent projet ont aussi été consultés (Dessau s.d.; Pluritec 1985).

5.1 LA COLONISATION DE L'OUTAOUAIS ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE AU XIX^e SIÈCLE

Le peuplement initial

La Vallée de l'Outaouais ne commença véritablement à être colonisée que vers la fin du XVIII^e siècle. Même si cette voie fluviale avait été découverte puis utilisée pour le commerce des fourrures dès le XVII^e siècle, comme nous l'avons vu précédemment, la grande étendue des terres arables dans la plaine de Montréal avait suffi jusque là à absorber le faible taux d'augmentation de la population.

Les premières poussées de colonisation vers l'ouest furent localisées sur les rives du lac des Deux Montagnes (Legget 1975: 178). C'est ainsi que quelques colons s'établissaient dans la seigneurie d'Argenteuil en 1785. Vers la fin du siècle, c'est la région de Saint-André, Saint-Eustache et Lachute qui voyaient s'installer les premiers exploitants d'origine européenne (Ibid.: 179-180).

C'est véritablement le développement rapide de l'industrie du bois qui allait accélérer l'entrée de nouveaux colons dans la vallée, au début du XIX^e siècle. C'est l'Américain Philémon Wright, établi en 1800 à l'endroit qui allait devenir Hull, qui fut le pionnier de cette industrie. Il fut bientôt suivi de nombreux autres entrepreneurs, Américains et Anglais pour la plupart. Le développement de la colonisation et de l'agriculture fut tributaire de l'exploitation forestière. Le développement et l'amélioration des voies de communication favorisèrent l'accès au territoire, alors que le besoin important en main d'oeuvre, tant pour l'exploitation des forêts que pour l'aménagement d'installations de transport ou de transformation de la matière ligneuse,

attirait nombre de travailleurs. Cet afflux nouveau de population constituait également un marché intéressant pour les denrées agricoles produites dans la région même (Barbezieux 1897; Legget 1975; Mackay 1949).

La colonisation de la Vallée de l'Outaouais ne se fit pas de façon homogène, tant au niveau des espaces occupés que de l'origine des nouveaux arrivants. Certaines régions étaient occupées à pleine capacité, alors que d'autres restèrent vides pendant plusieurs années. Sur la rive nord de l'Outaouais, les meilleurs secteurs agricoles étaient les basses terres situées à l'est de Grenville. Dès 1815, les colons y avaient défriché intensivement la rive de cette rivière ainsi que les basses vallées des rivières du Nord et Rouge (Mackay 1949: 162). Plus à l'ouest, entre Pointe-au-Chênes et Hull, la population était encore éparse en 1825. Plusieurs ethnies participèrent au peuplement et il faut souligner qu'avant 1850, l'apport des francophones du Bas-Canada fut marginal. L'immigration d'Américains et de Loyalistes fut importante mais il faut mentionner surtout les Irlandais, les Anglais et les Écossais. L'afflux des Irlandais au Canada commença en 1819 et se poursuivit pendant plusieurs années par la suite (Barbezieux 1897: 119). C'est ainsi qu'en 1830, la rive gauche de l'Outaouais, à partir de Hull vers l'aval, comptait 5500 personnes réparties, en ordre d'importance, entre Irlandais, Américains, Écossais, Anglais et Canadiens (Ibid.).

L'exploitation forestière

Les débuts

Le bassin de drainage de la rivière des Outaouais, qui couvre approximativement 60,000 milles carrés de superficie, était originellement peuplé de forêts mixtes dans lesquelles les pins blancs et rouges formaient des peuplements importants. On

peut mentionner aussi une présence importante de bois durs tels que le frêne, particulièrement dans le secteur des basses terrasses fluviales. Les pins représentaient à cette époque le bois de prédilection pour la construction navale et industrielle. Le pin blanc en particulier était recherché parce qu'il alliait les qualités de légèreté, résistance et facilité de transformation (Tulchinsky 1981: 2). Dans les forêts matures de l'Outaouais, cet arbre pouvait atteindre une hauteur de 175 pieds et mesurer plus de 6 pieds de diamètre.

L'origine de l'augmentation de la demande de matière ligneuse prend place à la révolution industrielle. Jusqu'alors, l'Angleterre avait importé son bois de la Nouvelle-Angleterre, mais principalement de la région de la mer Baltique. Après la révolution américaine, cette première source d'approvisionnement fut coupée au profit du Canada et dès 1803, des marchands anglais achetaient du bois à Québec. Le marché n'allait vraiment s'ouvrir qu'en 1809 avec le blocus napoléonien des ports de la Baltique. Dès lors, l'Angleterre allait devoir s'approvisionner dans sa colonie canadienne. Le premier radeau de pin équarri de l'Outaouais, acheminé de la région de la Gatineau par Philémon Wright, fut vendu cette année là à Québec (Legget 1975: 100-101).

La croissance

Jusqu'en 1840, l'influence britannique fut prépondérante dans l'industrie forestière de l'Outaouais, du fait que l'Angleterre était l'acheteuse presque exclusive de la ressource. Ce commerce était à cette époque contrôlé par des firmes anglaises établies à Québec, telle que la Gilmour (Greening 1970: 134). Dès 1817, le commerce du bois avait définitivement démarré et en 1823, le Gouvernement commença à prélever des droits sur la ressource. Avec la multiplication des exploitants, l'aménagement de glissoires à bois sur l'Outaouais, l'utilisation des remorqueurs

sur cette dernière et sur le Saint-Laurent, le volume de matière ligneuse acheminé vers Québec augmenta très rapidement. Si un seul radeau avait fait le parcours en 1806, il y en avait eu environ 300 en 1823 (Tassé 1871: 8).

Vers 1840, les conditions de marché se modifièrent quelque peu et eurent une influence marquante sur le commerce du bois dans l'Outaouais. La situation privilégiée du Canada, en tant que fournisseur presque exclusif de la Grande Bretagne, prit fin avec l'ouverture d'un libre marché, incluant les régions de la Baltique. Dès lors, ce fut le Nord-Est américain qui devint le principal débouché de la ressource forestière, puisqu'à cette époque, les forêts de la Nouvelle-Angleterre commençaient à s'épuiser (Greening 1970: 134). Des entrepreneurs américains obtinrent alors d'importantes concessions forestières du Gouvernement de la province du Canada, particulièrement dans les bassins encore peu exploités de la Coulonge, la Gatineau, la Madawaska et la Petawawa. Ils construisirent des moulins sur les rapides de la Chaudière (région de Bytown-Hull) et également plus à l'ouest. Ces hommes mirent sur pied de très grosses infrastructures perfectionnées de façon à pouvoir transformer et acheminer rapidement la ressource (Ibid.: 135).

Vers 1850, toute la rive nord de l'Outaouais avait été louée ou achetée par des compagnies forestières telles que la MacLaren, la W.C. Edwards, la J.A. Cameron, la J.K. Ward et la B. Eddy. La politique de colonisation du gouvernement de l'époque allait de pair avec le développement de l'industrie forestière puisque les terres déboisées étaient ensuite vendues aux colons, qui souvent étaient des travailleurs employés par les compagnies (Dessau s.d.: 19-21).

C'est avec l'ouverture du marché américain que le bois scié prit de l'importance par rapport au bois d'oeuvre équarri qui jusque là avait été dominant dans la production. Le bois scié exigeait cependant des investissements importants, tant au niveau de la production que du transport (Tulchinsky 1981: 8). Les moulins à scie se multiplièrent sur l'Outaouais et ses tributaires. Le transport par barge remplaça progressivement le radeau et par eux, on put atteindre facilement les lieux de débouchés, tels que Montréal, Burlington, Kingston, Oswego, Albany et New-York (Legget 1975: 121). A partir de 1850, la construction de chemins de fer permit une alternative au transport par eau mais ne le supplanta pas avant le début du XX^e siècle (Ibid.: 122; Greening 1970: 136). L'activité commerciale avec les États-Unis et même avec la Grande-Bretagne prit constamment de l'ampleur jusque vers 1870. A cette époque, tout le pin de première classe de la Vallée de l'Outaouais avait été coupé. Les entreprises les plus importantes avaient développé leurs opérations forestières plus à l'ouest, dans la région de Mattawa et du lac Témiskaming. Peu de nouveaux capitaux américains furent investis dans la vallée puisque les entrepreneurs jugeaient maintenant plus rentable d'exploiter les forêts vierges de la région des Grands-Lacs. Les capitaux furent dorénavant investis dans le bois de pulpe et dans les mines (Greening 1970: 136).

Le peuplement à la fin du XIX^e siècle

Afin de contrer le mouvement d'émigration des travailleurs canadiens français et immigrants vers les États-Unis à la faveur du développement de l'industrie forestière américaine, le gouvernement crée en 1869 des sociétés de colonisation dont le but "est d'activer l'établissement des colons sur les terres de la Couronne" (Dessau s.d.: 22).

Développement des voies de communications terrestres

Au début de la période de colonisation, les déplacements entre la plaine de Montréal et la basse Vallée de l'Outaouais se faisaient par bateaux. Il fallait compter de trois à quatre jours pour atteindre Saint-André à partir de Montréal (Legget 1975: 180). Un des premiers chemins de terre fut utilisé à partir des années 1820. Des voitures à cheval faisaient le trajet entre Montréal et Saint-André et un peu plus tard se rendirent jusqu'à Grenville. Ces chemins étaient si mauvais que le voyage durait trois jours et il était préférable de les utiliser pour les déplacements à pied (Ibid.).

Sur la rive sud de l'Outaouais, il existait aussi à cette époque un chemin entre Pointe-Fortune et l'Orignal qui servait à relier les premiers bateaux à vapeur qui parcouraient le cours de la rivière de part et d'autre des zones de rapides.

En 1830, il n'existait pas encore de chemin direct entre la région d'Ottawa-Hull et Montréal. Sur la rive sud, il y avait une route qui partait de Treadwell et se rendait à Vaudreuil en passant pas Hawkesbury (Mackay 1949: 202). Sur l'autre rive, Bouchette écrivait en 1832 qu'il y avait un chemin de 16 pieds de large, construit par le Gouvernement, qui reliait Hull aux rapides du Long Sault. Cette voie comportait 71 ponts et l'entretien devait être confié aux colons qui demeuraient sur son parcours. Mais vingt ans plus tard, il semble que cet entretien ne fut jamais opérant puisqu'il n'y avait plus de ponts et que la voie était impraticable (Ibid.).

Sur la carte intitulée "Sketch of the Road from Carillon to Hull on the North of the River Ottawa" qui date de 1866, on constate que le chemin Hull-Carillon était redevenu praticable à cette époque quoique environ la moitié des ponts étaient jugés en mauvais état par l'arpenteur.

Le transport par voie d'eau

Pendant environ un siècle, le transport de la matière première ligneuse, des marchandises et des personnes fut assuré principalement par la voie fluviale de l'Outaouais.

Dès 1819, l'entrepreneur Philémon Wright de Hull mit en service un bateau à voile et à rames pour le transport des passagers entre cet endroit et le village de Grenville (Legget 1975: 145). Ce trajet correspondait à la section des eaux tranquilles de la grande rivière, longue de 90 km, qui s'étendait entre les rapides de la Chaudière en amont et le Long Sault en aval.

Au début de la période de colonisation, les biens et marchandises étaient transportés par voie de terre de Montréal jusqu'à Lachine où ils étaient chargés sur des bateaux. A Saint-André ou à Pointe-Fortune, ils étaient à nouveau transportés par voitures à cheval, sur les pistes de portage qui longeaient les sections de rapides jusqu'à Hawkesbury ou Grenville. De là, on transférait les marchandises dans de grands canots.

C'est en 1822, que le premier bateau à vapeur fit son apparition sur l'Outaouais. Cette barge modifiée, baptisée le "Union of Ottawa", avait été construite à Hawkesbury, financée en partie par Philémon Wright. Elle effectuait le service de transport entre Hull et Grenville.

Entretemps, les Britanniques avaient commencé à aménager le cours de l'Outaouais pour le rendre navigable de son embouchure jusqu'à la rivière Rideau. Ce projet, dont la nécessité émanait du conflit de 1812 avec les États-Unis, était essentiellement de nature stratégique. Il visait à établir une communication fluviale efficace avec Kingston, situé sur le lac Ontario, pour offrir une solution de rechange à l'axe du Saint-Laurent devenu

très vulnérable. C'est dans le cadre de ces travaux que fut construit le canal de Grenville. Il va sans dire que les commerçants de l'Outaouais voyaient d'un bon oeil toute amélioration de cette voie navigable qui faciliterait le transport des produits de coupe, mais aussi des approvisionnements et des travailleurs.

En 1832, avant que les ouvrages de canalisation ne soient terminés, la compagnie "Ottawa and Rideau Forwarding" fut fondée par des hommes d'affaire de Montréal. Elle mit sur pied un service de transport par bateaux à vapeur entre Lachine, Carillon et Saint-André.

Jusqu'en 1851, l'Outaouais fut la voie normale utilisée pour atteindre Kingston, après quoi ce fut le Saint-Laurent qui devint privilégié parce qu'il offrait un trajet plus court et plus direct (Legget 1975: 147). Le trafic fluvial n'en demeura pas moins très important sur l'Outaouais et le maximum de tonnage transporté fut en l'année 1882 (Ibid.: 163), après quoi il diminua lentement.

A une échelle plus locale, il faut mentionner l'existence de la compagnie "Ottawa Steamer" qui effectuait le transport à grande échelle des passager entre Ottawa et Montréal avec les vapeurs "Prince of Wales", "Queen Victoria" et "Empress". Ce service disparut en 1910 mais un service local entre Ottawa, Rockland, Thurso et Grenville se poursuivit après cette date.

La division des terres

Le système de subdivision des terres a eu une influence importante sur l'organisation spatiale du territoire, au niveau des voies de circulation, de la localisation, de la taille et de la forme des établissements agricoles ainsi que du pattern des rues en milieu urbain.

Lorsque les premiers arpentages furent effectués au début du XIX^e siècle sur la rive nord de l'Outaouais, le système en vigueur était celui du quadrillage rectangulaire des "British town-ships", contrairement à la méthode antérieure du régime seigneurial français qui était appliquée par exemple à la zone de la Petite Nation. Selon ce système, des cantons de 9 milles de large et de 12 milles de long étaient délimités puis divisés en "rangs" ou "concessions" eux-mêmes subdivisés en lots. En général, le rivage de cours d'eau importants correspondrait au front des lots et ceux-ci étaient alors généralement étroits et allongés (Mackay 1949: 182-183).

En règle générale, des espaces étaient réservés à l'aménagement des chemins lorsqu'un canton était arpenté. Les emprises de ces chemins étaient établies le long des lignes de rangs et aussi le long de certaines lignes de lots à intervalles réguliers. Les routes de rangs étaient généralement espacées de deux milles et couraient au front des lots, tandis que les routes de lots étaient plus espacées. Ces routes étaient généralement rectilignes sauf celles qui étaient attenantes au cours d'eau dont elles épousaient le contour; comme le long de la rivière des Outaouais (Ibid.: 189-190).

La structure spatiale des agglomérations était déterminée en partie par le système de subdivision des terres. Ainsi les hameaux étaient établis à la jonction d'un chemin de rang et d'un chemin de lot et les rues avaient tendance à être orientées parallèlement aux lignes de rangs ou de lots qui délimitent les terrains.

Les lots agricoles étaient concédés par unités qui variaient de 100 à 400 acres. La majeure partie des premières concessions avaient une superficie de 100 acres ou moins. Les fermes d'aujourd'hui ont tendance à correspondre à des surfaces qui sont des multiples de 100 (Ibid.: 19).

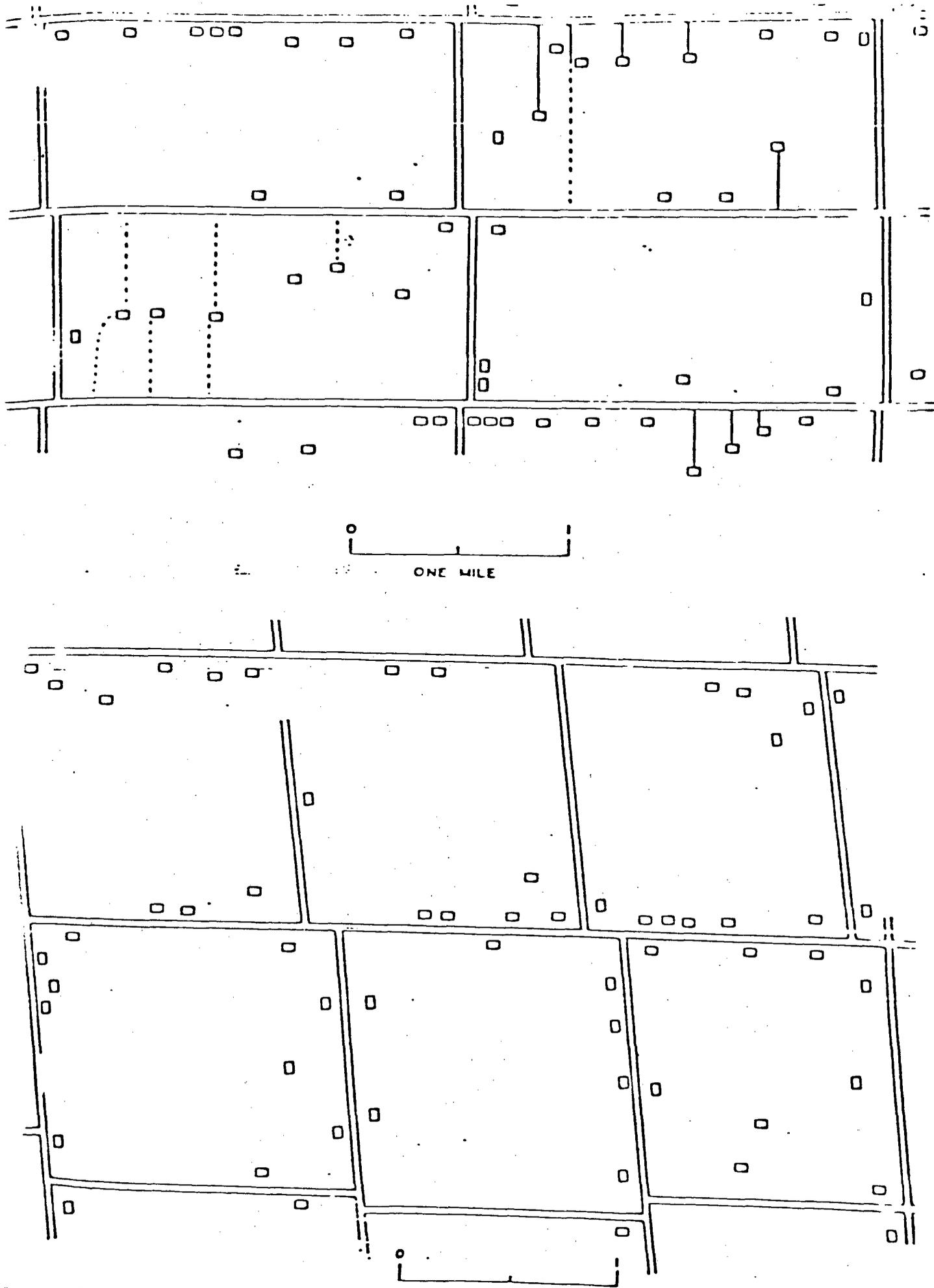


Figure 2
Exemples de subdivision des terres selon le système des cantons britanniques (Dans Mackay 1949).

L'agriculture de colonisation

Les fermes du XIX^e siècle dans l'Outaouais étaient petites comparées aux exploitations d'aujourd'hui. Plusieurs d'entre elles ne comptaient en tout que de 50 à 100 acres et 50 acres de champs défrichés étaient considérés alors comme une superficie importante (Mackay 1949: 278). Dans le contexte de l'exploitation forestière cependant, certaines fermes atteignaient des superficies défrichées de 1 500 acres (Hamelin & Roby 1971). Établies le long des chemins que les compagnies forestières traçaient pour le transport des biens et des personnes, elles servaient de centres d'approvisionnement pour les chantiers avoisinants puis, parfois, d'emplacement des futures agglomérations et villages.

Au début de la période d'exploitation intensive des forêts de l'Outaouais, les entrepreneurs encourageaient l'établissement de petites fermes à proximité des camps afin de suffire à une partie des besoins alimentaires des travailleurs et par le fait même, réduire les frais de transport des biens de consommation. La demande en foin et en avoine était particulièrement élevée puisqu'il fallait nourrir aussi les nombreux animaux de trait utilisés pour le transport de la matière ligneuse. En 1846, par exemple, 720 paires de boeufs et 2880 attelages de chevaux étaient utilisés dans la coupe forestière en amont de Bytown (Ottawa) (Ibid.: 279).

A mesure que les territoires de coupes s'éloignaient vers le nord-ouest, les exploitants dépendaient davantage de la basse vallée de l'Outaouais pour leur approvisionnement en denrées.

"Dans les anciennes régions de la Vallée de l'Outaouais, les fermiers locaux fournissaient à la fois une bonne part du ravitaillement si important, presque tous les animaux nécessaires au transport du bois en forêt ainsi qu'une large portion de la main d'oeuvre pour la coupe du bois". (Tulchinsky 1981: 7)

Il est important en effet de mentionner qu'une part appréciable de la main d'oeuvre hivernale des exploitations de bois provenait des familles agricoles de la vallée, parfois aussi loin en aval que dans les comtés d'Argenteuil et de Prescott (Mackay 1949: 279).

Tulchinsky (1981: 7) donne un exemple de l'importance de la demande de biens agricoles locaux à cette époque:

"Jouissant d'un marché proche et en pleine expansion, tant pour l'écoulement de leurs produits que pour l'emploi, les fermiers tiraient des revenus substantiels d'une situation profitable de part et d'autre. En 1850, par exemple, John Egan, un des plus gros exploitants de la vallée, acheta 6000 barils de porc, 10000 barils de farine, 60000 boisseaux d'avoine et 1200 tonnes de foin pour les 2000 hommes, 1600 chevaux et boeufs; une bonne part de tout cela provenait des fermes environnantes."

5.2 TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS SITUÉS DANS OU A PROXIMITÉ DE L'AIRE D'ÉTUDE

Nous avons compilé les dates charnières pour la plupart des municipalités situées à l'intérieur ou en périphérie de l'aire d'étude. Ces balises chronologiques font surtout référence à la proclamation d'actes officiels qui donnaient un statut légal à chacune des agglomérations. Elles n'équivalent pas nécessairement à la mise en place de ces agglomérations et, dans certains cas, peuvent les postdater de plusieurs années.

ÉTABLISSEMENT	COMTÉ	APC	EC	EM	EMP	EMV	EMC	ECV
St-André d'Argenteuil	Argenteuil	Ca.1790	1830	1845				
St-André est	Argenteuil	Ca.1790	1830	1955				
Harrington	Argenteuil	1835					1907	
Lachute	Argenteuil	1796- 1798	1883	1885	1852			
Arundel	Argenteuil	1851					1878	
Carillon	Argenteuil	1804				1887		
St-Philippe (Canton de Chatham)	Argenteuil	1805	1856					1861
Grenville (village)	Argenteuil	1810	1901			1875		
Grenville (mun. de Canton)	Argenteuil	1816					1845	
Calumet	Argenteuil	1850		1918				
Gore	Argenteuil	1820					1845	
Buckingham	Papineau	1799	1865	1845				1885
Fasset	Papineau	1907 mission	1913					
Lochaber	Papineau	1807		1845				
Masson	Papineau		1891	1897				
Montebello	Papineau	1815 mission		1845		1878		
Papineauville	Papineau		1853	1896				1859
Plaisance	Papineau		1900	1900				1900
Thurso	Papineau	1807	1887	1886				1887

APC: arrivée des premiers colons

EC: érection canonique

ECV: érection civile

EM: érection municipale

EMC: érection de municipalité de canton

EMP: érection de municipalité de paroisse

EMV: érection de municipalité de village

5.3 SITE ARCHÉOLOGIQUE CONNU

Un seul site archéologique de la période historique a été répertorié à l'intérieur de l'aire d'étude. Il s'agit de l'emplacement de l'ancien village de North-Nation Mills. Il est situé de part et d'autre de la rivière de la Petite Nation à 5 km au nord de la municipalité de Plaisance (La Roche 1985).

Il s'agit d'un lieu où le pouvoir hydraulique de la rivière à des fins de sciage de bois a été exploité très tôt, dès 1809, par Joseph Papineau. Les installations de transformation du bois, ainsi qu'un moulin à farine iront en augmentant au fil des années et au rythme de changement des propriétaires.

Ce complexe donna naissance à un village qui, en 1851, comptait 52 résidents. Le recensement indiquait d'ailleurs que cette population comptait plusieurs artisans et hommes de métiers tels que boulanger, cordonnier et scieurs (Ibid: 4).

Le village de North-Nation Mills fut occupé jusque 1920 environ, malgré le fait que la Compagnie qui exploitait ce site ait décidé de cesser ses opérations vers 1903-1904. En 1920, la Compagnie Gatineau Power acheta les installations pour entreprendre quelques années plus tard le démantèlement progressif du village (Ibid: 5).

Un relevé de surface sur ce site, de même que des sondages à la tarière ont été effectués en 1985. Le tracé prévu de l'autoroute passe au nord des limites de l'ancien établissement.

6.0 LE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DE LA PÉRIODE HISTORIQUE

6.1 DÉMARCHE ET MÉTHODOLOGIE

Le potentiel archéologique pour la période historique a été déterminé sur la base d'une analyse de deux types de données complémentaires:

- Les données environnementales;
- Les données historiques (documentaires et cartographiques).

L'intégration des résultats de ces analyses sectorielles permettront de délimiter des zones à potentiel archéologique.

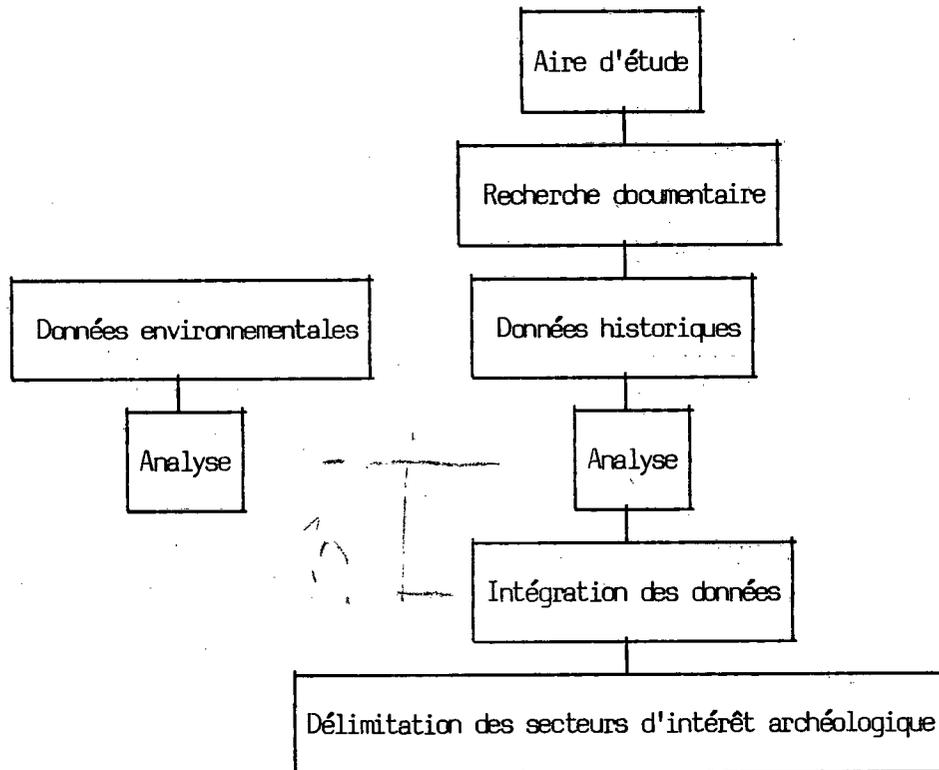


Figure 3:

Cheminement de l'étude de potentiel pour la période historique.

6.1.1 LES DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

Quelle que soit la période chronologique concernée, l'établissement humain, nomade ou sédentaire, ne peut s'opérer sans une prise en considération des caractéristiques géographiques du territoire. Envisagé sous cet angle, le milieu physique correspond alors à un ensemble de potentiels et de contraintes dont les effets attractifs ou répulsifs exercent une influence sur le peuplement humain.

Bien que cette approche soit surtout utilisée en archéologie préhistorique, elle n'en demeure pas moins tout aussi pertinente pour la période historique. La compréhension du plan d'architecture du paysage constitue la base indispensable permettant de présumer du comportement humain à l'intérieur de cet environnement. Contrairement à d'autres types d'informations plus ponctuelles, les données bio-géographiques fournissent une image d'ensemble du territoire et offrent la possibilité d'effectuer le découpage préliminaire en fonction de ses principaux attributs.

Par exemple, il est reconnu qu'à la période historique, principalement au XVIIe et au XVIIIe siècles, le processus de peuplement du territoire s'opère en relation très étroite avec les axes de communication que sont les cours d'eau. D'autre part, ce processus de peuplement est intimement lié aux axes de pénétration du territoire. L'organisation du réseau hydrographique, la présence de cours d'eau navigables sont donc des éléments de première importance dans l'évaluation du potentiel archéologique d'un territoire puisqu'ils orientent les axes de peuplement. Toutefois, d'autres caractéristiques du réseau hydrographique comme les zones de rapides, les dénivellations (chutes), les embouchures de rivières et les zones de confluence, peuvent servir de pôles d'attraction à l'établissement humain. Dans certains cas, le milieu offrira un potentiel d'exploitation de l'énergie

*Approche acceptée par
qui ? Pour quoi ne
l'utilisez-vous pas ?*

*Sur quelle base ?
à appuyer !!*

*Bel exemple de dichotomie
de cette approche
de voir l'archéologie
ou pas ! X ne
semble bizarre qui on
même utilisation cette
méthode pour l'histoire
et la repeter pour la
histoire d'ou elle
origi ne !*

*Regime hydro
amalgamé d'hydrologie
pour la période
historique*

hydraulique favorisant l'implantation de scieries. Finalement, les zones de confluence sont des points stratégiques, des carrefours de communication très recherchés où bien souvent des noyaux de village se développent.

6.1.2 LES DONNÉES HISTORIQUES

Les recherches documentaires sur l'histoire socio-économique et culturelle du territoire à l'étude, la consultation des études thématiques, des monographies ainsi que certaines sources archivistiques (recensements, cartes et plans anciens) permettent de retracer les principaux événements historiques, les activités et les personnages qui ont marqué l'évolution humaine et spatiale du territoire.

Cette étape de la recherche documentaire vise donc à reconstituer l'évolution historique des groupes euro-qubécois qui occupent ou ont occupé le territoire, à retracer les étapes successives et les axes de son développement. De plus, elle permet de comprendre le mode d'occupation et d'utilisation du milieu à différentes périodes.

A ce titre, les cartes anciennes sont porteuses d'informations très pertinentes permettant de localiser des éléments ponctuels (églises, habitations, moulins, etc.) mais également et surtout les principaux axes du peuplement d'une région donnée.

Évidemment, la qualité et la précision des données fournies à cette étape de la recherche sont tributaires de la quantité d'informations disponibles. Si certaines régions du Québec font l'objet d'une documentation abondante, le territoire touché par cette étude souffre de lacunes importantes à ce niveau. Mal-

gré tout, les documents consultés nous ont permis d'établir les principaux axes de peuplement et de circonscrire des secteurs d'intérêt archéologique.

6.2 DONNÉES DE LA CARTOGRAPHIE ANCIENNE

Un inventaire des cartes anciennes qui pouvaient livrer des informations sur le potentiel archéologique de l'aire d'étude a été réalisé aux Archives publiques du Canada, à Ottawa. Cette recherche a permis de sélectionner dix-sept (17) cartes s'échelonnant entre 1815 et 1933.

L'étude de ces cartes avait pour objet principal d'identifier et de localiser les axes de peuplement et d'habitation qui ont été utilisés au cours du XIX^e siècle dans cette région. Ce travail s'est révélé plus ou moins facile selon la qualité et le degré d'exactitude des cartes anciennes ainsi que leur échelle variable mais, le fait que plusieurs cartes se recoupaient dans l'espace nous a permis de vérifier la localisation de la majorité des routes et chemins.

Peu de cartes ont livré des informations précises sur la présence de bâtiments d'habitation ou autres établissements tels que des moulins. Ainsi, les zones à potentiel que nous avons identifiées correspondent uniquement à des axes qui ont pu accueillir des établissements humains au cours du XIX^e siècle. Il n'a pas été possible de raffiner l'information au point de privilégier certaines sections de ces axes par rapport à d'autres.

Malgré les lacunes de ce type de document historique, les cartes anciennes constituent sans contredit la meilleure source d'information pour l'étude du potentiel archéologique d'une région. Ceci tient au fait que les documents historiques écrits localisent le plus souvent de façon très approximative les lieux d'établissement humain.

6.3 BILAN

L'analyse de la cartographie ancienne a permis de déterminer 49 zones à potentiel archéologique pour la période historique. Il s'agit dans la plupart des cas de "corridors" de peuplement et d'habitation qui se superposent à une partie du réseau routier actuel mais qui, occasionnellement, correspondent à d'anciennes voies de circulation qui ne sont plus utilisées aujourd'hui. Nous avons aussi considéré au cours de l'étude les aires d'agglomérations villageoises, même si le tracé routier semble toutes les éviter. Les limites de ces agglomérations anciennes ont été tracées à partir des informations contenues dans les documents cartographiques. Nous avons enfin accordé un potentiel archéologique à des espaces riveraines associées à des cours d'eau importants que nous savions utilisés dans le passé pour leur potentiel hydraulique ou pour des établissements domestiques.

Les résultats de l'étude sont synthétisés dans le tableau 6. Le numéro de chaque zone est précédé d'un H, pour le distinguer des zones à potentiel pour la période préhistorique. Les nombres pairs désignent des axes qui sont orientés selon un axe approximativement nord-sud, alors que les nombres impairs désignent les axes perpendiculaires à ceux-ci (est-ouest).

Les cartes de potentiel pour la période historique contiennent trois types d'information: l'identification des axes de peuplement et d'habitation reliés au cadastre (chemins), de ceux reliés au réseau hydrographique (rives de rivières) ainsi que l'identification des agglomérations villageoises telles qu'elles s'étendaient aux XIX^e siècle.

AXE	DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ D'APPARTENANCE	DATE MINIMUM D'AMÉNAGEMENT	REMARQUES
H1	Montée Robert	Saint-Philippe	1831	
H2	Chemin rivière-du-Nord	Saint-Philippe	1831	
H3	Montée Saint-Philippe	Saint-Philippe Staynerville	1831	
H4	Chemin Staynerville ouest	Staynerville	1831	
H5	Montée Rochon		1877	
H6	Chemin du moulin		1831	
H7	(non nommé)		1831	
H8	(Chemin littoral de l'Outaouais)	Grenville Calumet Pointe-au-Chêne Fasset Montebello	1832	
H9	Montée Stonefield	Ogdensburg	1831	
H10	(non nommé)	Sainte-Angélique	1907	
H11	Chemin Rawcliffe		1877	
H12	Chemin des Cascades		1907	
H13	Chemin des Écossais	Grenville	1877	"Scotch Road" sur la carte de 1886
H14	Rang Saint-Joseph		1907	
H15	Chemin Whinfield	Calumet	1877	"Burches Road" sur la carte de 1886
H16	Chemin du Gore	North Nation Mills	1855 et 1907	
H17	(non nommé)	Calumet	1877	"Rouge Road" sur la carte de 1886
H18	Sixième rang	Lochaber	1907	
H19	Chemin Faloon		1886	"McAvoy Road" sur la carte de 1886
H20	Cinquième rang	Lochaber	1907	

Tableau 6:

Compilation des zones à potentiel archéologique pour la période historique.

AXE	DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ D'APPARTENANCE	DATE MINIMUM D'AMÉNAGEMENT	REMARQUES
H21	(non nommé)	Pointe au Chêne	1877	
H22	Chemin Doherty	Buckingham	1878	
H23	Chemin Avoca	Pointe au Chêne	1866	
H24	Chemin Robitaille	Buckingham	1878	
H25	(non nommé)	Pointe au Chêne	1877	
H26	(non nommé)	Buckingham	1878	
H27	(non nommé)		1877	
H29	(non nommé)	Fasset	1907	
H31	(non nommé)	Montebello	1907	
H33	(non nommé)	Montebello	1907	
H35	Route 323	Montebello	1907	
H37	Route 321	Papineauville Sainte-Angélique Portage-de-la- Nation	1907	
H39	Côte Saint-Charles	Papineauville	1907	
H41	Montée Saint-François	Plaisance	1907	
H43	Montée Papineau	Plaisance	1907	
H45	(non nommé)	North-Nation-Mills	1907	
H47	Montée du gore		1907	
H49	(non nommé)		1907	
H51	(non nommé)	Lochaber	1907	
H53	Route 317		1907	
H55	Route 317	Thurso	1907	
H57	(non nommé)	Thurso	1907	
H59	Montée Ranger et route Monagham		1907	
H61	Montée Legault		1907	
H63	Montée Beaulne		1907	
H65	Chemin Silver-Creek		1907	
H67	Chemin deuxième-au- troisième rang		1907	
H69	Route 315	Buckingham	1878	
H71	Route 309	Buckingham, Masson	1878	

Tableau 6: (suite)

7.0 RECOMMANDATIONS

Cette partie du rapport présente les recommandations spécifiques concernant les travaux d'inventaire à réaliser avant le début de la construction routière, dans une optique de protection et de sauvegarde des ressources archéologiques.

7.1 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE PRÉHISTORIQUE

Lorsque le tracé routier traverse des zones à potentiel archéologique, les travaux suivants devraient être effectués afin de vérifier si des sites y sont effectivement présents:

- les zones qui présentent une probabilité élevée ou intermédiaire de découvrir des vestiges d'occupation humaine (indices A et B) devraient faire l'objet de sondages archéologiques systématiques, à moins que l'état de perturbation du sol n'empêche toute vérification;
- les zones qui présentent une faible probabilité de découvrir des vestiges d'occupation humaine (indice C) devraient faire l'objet d'un échantillonnage, préalablement à l'inventaire sur le terrain, attendu que les superficies qu'elles représentent sont considérables. Les zones échantillonnées devraient par la suite faire l'objet de sondages archéologiques. Cet échantillonnage pourrait être réajusté au moment de l'inventaire après un examen visuel des zones, en ce qui concerne leurs caractéristiques morphologiques et l'intégrité de leur sol.

Les sondages archéologiques auraient pour fonction de valider ou d'invalider les attributions de potentiel. Advenant la localisation d'un site, des sondages supplémentaires permettront d'en évaluer l'étendue, l'état et le contenu, afin de permettre la mise au point de mesures de mitigation.

Les modes d'intervention

- examen visuel afin de définir les caractéristiques géomorphologiques de détail; cette opération a pour objet d'organiser et d'orienter l'étape des sondages;
- des sondages de 35 cm de côté espacés de 10 m à 15 m sur un axe linéaire devront être pratiqués sur les zones retenues; les lignes de sondage seront aussi espacées de 10 m à 15 m et elles s'orienteront sur la base d'un élément topographique (rebord de terrasse, axe de rivière,...); *Pourquoi s'il s'agit de systématique ou d'échantillonnage?*
- pour une unité de surface donnée, tel qu'un carré de 100 m X 100 m, le nombre de sondages pourrait varier de 45 à 100, selon que l'espacement entre eux serait de 15 m ou 10 m.

7.2 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE

Lorsque le tracé traverse des zones à potentiel archéologique, l'impact sur d'éventuelles ressources archéologiques devrait être évalué en suivant le processus suivant:

- . examen visuel des lieux afin de relever tout indice d'occupation ancienne;
- . excavation de puits de sondages archéologiques si l'examen visuel suggère la présence de témoins d'établissement. L'aire d'inventaire devrait s'étendre sur une profondeur moyenne de 100 mètres de part et d'autre d'un axe d'habitation lorsque celui-ci est traversé perpendiculairement par le tracé routier.

Cas particulier

La zone de potentiel H6 est constituée d'un segment de route rurale long de 9,4 km, que le tracé prévu de l'autoroute 50 empruntera. Il correspond au chemin du 4^e rang, entre Saint-Philippe et la hauteur de Grenville. Étant donné que le tracé de l'autoroute adoptera celui du rang, il serait préférable de procéder à un échantillonnage sur la base des résultats d'une étude historique détaillée de cet axe de peuplement, par exemple au moyen d'un relevé des chaînes de titres.

7.3 ÉVALUATION DU TEMPS D'INTERVENTION POUR L'INVENTAIRE SUR LE TERRAIN

Une estimation du temps nécessaire à l'intervention sur le terrain a été faite pour chacune des zones à potentiel archéologique que traversera le tracé de route. Les résultats apparaissent aux tableaux 7 et 8.

Le premier tableau (7) concerne les zones dont le potentiel est celui de la période préhistorique. Celles-ci ont été classées selon l'indice de probabilité A, B ou C. Pour les zones classées dans l'indice de probabilité A, nous avons calculé qu'une aire de 100 m X 100 m, ou 10 000 m² pourrait être inventoriée par une quantité moyenne de 70 sondages archéologiques. En ce qui concerne les zones classées dans l'indice de probabilité B, une même aire pourrait être couverte par une quantité moyenne de 45 sondages.

Les aires pour lesquelles nous avons accordé un indice de faible probabilité de découverte de vestiges d'occupations humaines n'ont pas fait l'objet d'une estimation du temps d'intervention sur le terrain. Il importera avant le début de l'inventaire d'élaborer une stratégie d'échantillonnage et des modes d'évaluation des espaces puisque cette classe d'espace représente une superficie très considérable de 4 682 000 mètres carrés.

Ces estimations de temps de travail peuvent être considérées comme très approximatives puisqu'elles ne peuvent tenir compte de certains facteurs tels que la perturbation locale des sols, le degré de possibilité de vérification archéologique selon un type de topographie locale non perceptible à l'échelle des photos aériennes, le nombre de sites archéologiques à évaluer, les temps de déplacement, les difficultés d'accès, etc.

Le second tableau (8) concerne les zones de potentiel archéologique pour la période historique. Étant donné l'approche particulière d'inventaire préconisée pour ces zones, nous avons procédé à une évaluation du temps d'intervention standard pour ce qui est des traversées perpendiculaires d'axes d'habitation par le tracé routier. Pour ce qui est des cas où le tracé adopte la trajectoire d'un chemin existant, nous avons évalué le temps d'intervention selon la superficie à couvrir.

Il est à noter que nous avons superposé les cartes des potentiels des périodes historiques et préhistoriques. Les chevauchements de zone ont été pris en considération dans nos estimations de temps de travail.

INDICE DE PROBABILITÉ A

NUMÉRO DE ZONE	SUPERFICIE (emprise = 100 m) (m ²)	JOURS/PERSONNE
A8	16 000	3,2
A21	12 000	2,4
A55	12 000	2,4
A56	10 000	2,0
A89	30 000	6,0
A90	16 000	3,2
A129	6 000	1,2
A144	12 000	2,4
A145	8 000	1,6
A152	14 000	2,8
A171	10 000	2,0
A206	22 000	4,4
A214	16 000	3,2

TOTAL POUR L'INDICE DE PROBABILITÉ A:

13	184 000	36,8
----	---------	------

Tableau 7:

Évaluation du temps requis pour effectuer un inventaire archéologique des zones à potentiel pour la période préhistorique pour les indices de probabilité A, B et C.

INDICE DE PROBABILITÉ B

NUMÉRO DE ZONE	SUPERFICIE (emprise = 100 m) (m ²)	JOURS/PERSONNE
B14	160 000	20,8
B28	12 000	1,6
B29	8 000	1,0
B39	16 000	2,0
B63	8 000	1,0
B71	20 000	2,6
B72	6 000	0,8
B78	34 000	4,4
B100	106 000	13,8
B109	28 000	3,6
B115	6 000	0,8
B116	20 000	2,6
B122	22 000	2,9
B128	18 000	2,3
B146	14 000	1,8
B165	92 000	12,0
B170	162 000	21,1
B194	58 000	7,5
B205	254 000	33,0

TOTAL POUR L'INDICE DE PROBABILITÉ B:

19	1 044 000	135,6
----	-----------	-------

INDICES DE PROBABILITÉ A + B

172,4

Tableau 7: (suite)

INDICE DE PROBABILITÉ C

NUMÉRO DE ZONE	SUPERFICIE (emprise = 100 m) (m ²)	JOURS/PERSONNE
C17	100 000	
C18	40 000	
C19-20	94 000	
C30-31	284 000	
C32	66 000	
C36	44 000	
C45-47	210 000	
C46	90 000	
C65	90 000	
C67	174 000	
C67-69	84 000	
C74	60 000	
C80	174 000	
C94	840 000	
C102-103	270 000	
C105	14 000	
C106	44 000	
C114	126 000	
C118	120 000	
C120	70 000	
C125	76 000	
C157	748 000	
C181	38 000	
C185	40 000	
C191	150 000	
C207	106 000	
C215	530 000	

TOTAL POUR L'INDICE DE PROBABILITÉ C:

32	4 682 000	
----	-----------	--

Tableau 7: (suite)

NUMÉRO DE ZONE	SUPERFICIE emprise = 100 m) (m ²)	JOURS/PERSONNE
H1	20 000	1,5
H6 (5,7,9,11)	940 000	à évaluer
H13	20 000	1,5
H17	20 000	1,5
H19	20 000	1,5
H21	20 000	1,5
H27	20 000	1,5
H29	20 000	1,5
H31	20 000	1,5
H39	20 000	1,5
H43	20 000	1,5
H16	64 000	4,5
H47	20 000	1,5
H49	20 000	1,5
H51	20 000	1,5
H18	146 000	11,0
H57	20 000	1,5
H59	20 000	1,5
H65	20 000	1,5
H24	20 000	1,5
H22	20 000	1,5
H26	20 000	1,5

TOTAL :

22	1 530 000	44,0
----	-----------	------

Tableau 8:

Évaluation préliminaire du temps requis pour effectuer un inventaire archéologique des zones à potentiel pour la période historique.

8.0 BIBLIOGRAPHIE

- BARBEZIEUX, A. de
1897 Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation dans la Vallée de l'Ottawa (vol. I et II), Cie d'imprimerie d'Ottawa, Ottawa.
- BARRÉ, G. & L. GIROUARD
1978 Les Iroquoiens: premiers agriculteurs. Images de la préhistoire du Québec, C. Chapdelaine éd., Recherches amérindiennes au Québec, vol. VII, nos 1-2, pp. 43-54.
- BENMOUYAL, J.
1971 Reconnaissance archéologique dans la région du parc Gatineau, MAC, rapport inédit.
- BOND, C.C.J.
1966 The Hudson's Bay Company in the Ottawa Valley, The Beaver, no 296.
- BOND, C.C.J.
1968 Le pays de l'Outaouais, imprimeur de la Reine, Ottawa.
- BOUGAINVILLE, L.-A. de
1861 Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France à l'époque de la guerre de sept ans (1757), documents inédits sur l'histoire de la marine et des colonies, Revue Maritime.
- BROWN MACPHERSON, J.
1967 Raised Shorelines and Drainages Evolution in the Montreal Lowlands, Cahiers de géographie de Québec, no 23, pp. 243-360.
- CHAPDELAINÉ, C.
s.d. Un site préhistorique sur la plage d'Oka, manuscrit.

CHAPDELAINE, C.

1980 L'ascendance culturelle des Iroquoiens du St-Laurent,
Recherches amérindiennes au Québec, Vol. 3, p.
145-152.

CHAPDELAINE, C.

1981 Reconnaissance archéologique, été 1980, Rapport
d'activités soumis au ministère des Affaires
culturelles, Québec.

CHAPDELAINE, C.

1982 Les pipes à plate-forme de la Pointe-du-Buisson: un
système d'échanges à définir, Recherches amérindiennes
au Québec, Vol. 12, p. 207-215.

CLERMONT, N.

1977 Ma femme, ma hache et mon couteau croche, Série
cultures amérindiennes, ministère des Affaires
culturelles.

CLERMONT, N.

1978 Le Sylvicole Initial, Images de la Préhistoire du
Québec, C. Chapdelaine éd., Recherches amérindiennes
au Québec, vol. VII, nos 1-2, pp. 31-42.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE

1980 La sédentarisation des groupes non agriculteurs dans la
Plaine de Montréal, Recherches amérindiennes au Québec,
vol. 10, no 3, p. 153-158.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE

1982 Pointe-du-Buisson 4: quarante siècle d'archives
oubliées, Recherches amérindiennes au Québec,
Montréal.

- CLERMONT, N. C. CHAPDELAINÉ et G. BARRÉ
1983 Le site de Lanoraie: témoignage d'une maison-longue,
Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.
- DAY, G.M. & B.G. TRIGGER
1978 Algonquin. B.G. Trigger ed., Handbook of North American
Indians, vol. 15, Northeast, Smithsonian Institution,
Washington, pp. 787-791.
- DESSAU
s.d. Étude d'impact sur l'environnement, liaison routière
Lachute-Masson, tronçon Montebello-Masson, ministère
des Transports, Service de l'environnement.
- DUMAIS, P.
1978 Le Bas-Saint-Laurent, Images de la préhistoire du
Québec, C. Chapdelaine éd., Recherches amérindiennes au
Québec, vol. VII, nos 1-2, pp. 63-74.
- DUMAIS, P. & G. ROUSSEAU
1985 Trois sites paléindiens sur la côte sud de l'estuaire
du Saint-Laurent, Recherches amérindiennes au Québec,
vol. XV, nos 1-2, pp. 135-149.
- DUNN, G.
1975 Les forts de l'Outaouais, Édition du jour, Montréal.
- EMERSON, J.N.
1955 The Kant Site: A Point Peninsula Manifestation in
Renfrew County, Ontario, Transactions of the Royal
Canadian Institute, vol. XXXI, part 1, pp. 24-66.
- ETHNOSCOPIE
1980 Étude de potentiel archéologique: axe
Maniwaki-Témiscaming, secteur rivière Dumoine et
Maniwaki, service de la Voirie forestière, ministère de
l'Énergie et des Ressources, Québec.

ETHNOSCOPI
1983 a Étude de potentiel archéologique préhistorique- Projet Archipel, Secrétariat Archipel, Montréal.

ETHNOSCOPI
1983 b Étude synthèse sur l'occupation amérindienne en Abitibi, ministère des Affaires culturelles, Québec.

ETHNOSCOPI
1983 c Ile Sainte-Thérèse, inventaire et expertise archéologique, ministère des Affaires culturelles, Montréal.

ETHNOSCOPI
1985 Étude historique et potentiel archéologique de Thurso. Bendwell et Ass., Trois-Rivières.

FERLAND, M.G. & R.M. GAGNON
1974 Climat du Québec méridional, ministère des Richesses naturelles, Direction générale des eaux, Service de la météorologie.

GIGUÈRE, G.E.
1975 Oeuvres de Champlain, Édition du jour, Montréal, 3 vol.

GIROUARD, L.
1975 Station 2, Pointe-aux-Buissons, Cahiers du Patrimoine, no 2, ministère des Affaires culturelles du Québec, Québec.

GREENING, W.E.
1970 The Lumber Industry of the Ottawa Valley and the American Market in the 1915 century, Ontario History, V. LXII, p. 134-136.

HEIDENREICH, C.
1971 Huronina, McClelland & Stewart Ltd.

- JOHNSON, F.
1930 An Algonquin Band at lac Barriere, Province of Québec. Museum of the American Indian, Heye Found, Indian Notes 7 (1); 27-39.
- KENNEDY, C.C.
1967 Preliminary Report on the Morrison's Island-6 site. National Museum of Canada Bulletin, 206, pp. 110-125.
- LAROCHE, D.
1985 Rapport d'inventaire archéologique du site de North-Nation Mills dans la municipalité de Plaisance (BjFs-3), ministère des Affaires culturelles, Québec.
- LÉGETT, R.F.
1975 Ottawa Waterway: gateway to a continent, University of Toronto Press, Toronto, 291 p.
- LUEGER, R.
1977 Prehistoric Occupations at Coteau-du-Lac, Histoire et Archéologie, vol. 12, Direction des parcs et des lieux historiques nationaux, Parcs Canada, p. 1-100.
- MACKAY, R.
1949 The Regional Geography of the Lower Ottawa Valley Ph. D. Thesis, Université de Montréal.
- MAROIS, P.
1974 Les schèmes d'établissement à la fin de la préhistoire et au début de la période historique: le sud du Québec, Ottawa, Musée national de l'Homme, Collection Mercure, no 17, 433 p.
- MAROIS R., R. RIBES
1975 Indices de manifestations culturelles de l'Archaïque: la région de Trois-Rivières. Musée National de l'Homme, Canada, Collection Mercure, no 41.

- OCCHIETTI, S.
1980 Le Quaternaire de la région de Trois-Rivières/Shawinigan, Québec, Paléo-Québec, no 10, 218 p.
- PARENT, R.
1978 Inventaire des nations amérindiennes au début du XVII^e siècle, Recherches amérindiennes au Québec, vol. VII, nos 3-4, pp. 5-19.
- PLURITEC
1985 Liaison routière Lachute-masson, tronçon Lachute Montebello, étude d'impact sur l'environnement, ministère des Transport, service de l'Environnement.
- PRICHONNET, G.
1977 La déglaciation de la vallée du Saint-Laurent et l'invasion marine contemporaine, Géographie physique et quaternaire, vol. XXXI, nos 3-4, p. 323-345.
- RICHARD, P.
1977 Histoire post-wisconsinienne de la végétation du Québec méridional par l'analyse pollinique, service de la Recherche, direction générale des Forêts, ministère des Terres et Forêts.
- RITCHIE, W.A.
1980 The Archaeology of New-York State, troisième édition, Harbor Hill Books, Harrison.
- ROWE, J.S.
1972 Les régions forestières du Canada, ministère de l'Environnement, Service canadien des forêts, publication no 1300F.
- SPECK, F.G.
1915 Family hunting territories and Social life of the Ottawa Valley, Antropological Series 8, Memoirs of the Canadian Geological Survey, 70: 1-10, Ottawa.

- SPECK, F.G.
1915 b The Family Hunting Band as the Basis of Algonkian
Social Organisation, American Anthropologist, Vol. 17,
pp. 289-305.
- SPECK, F.G.
1923 Algonkian Influence upon Iroquois Social Organisation,
American Anthropologist; 25 (2): 219-227.
- SPECK, F.G.
1929 Boundaries and Hunting Group of the River Desert
Algonquin, Museum of the American Indian, Heye Found.,
Indian Notes 6 (2); 97-120.
- TASSÉ, J.
1871 Le Commerce de bois de l'Outaouais, Revue Canadienne,
vol.8, no 1, p.5-10, Université de Montréal.
- TULCHINSKY, G.J.J.
1981 La rivière et la forêt: le commerce du bois dans la
vallée de l'Outaouais, de 1800-1900, Université McGill,
Musée McCord, Montréal, 77 pages.
- VOORHIS, E.
1930 Historic Forts and Trading Posts of the French Regime
and of the English Fur Trading Companies, Department
of the Interior, Ottawa.
- WRIGHT, J.V.
1979 Quebec Prehistory, Van Nostrand Reinhold Ltd., Musées
nationaux du Canada.

8.1 CARTES ANCIENNES CONSULTÉES

- 1815 Carte topographique de la Province du Bas-Canada,
Joseph Bouchette.
- 1830 Sans titre. Plan cadastral du canton de Chatham.
- 1855 Front de la seigneurie de la Petite Nation dessinée
d'après une carte de 1855, dans Rapport de l'Archiviste
de la province de Québec pour 1951-1952 et 1952-1953,
Secrétariat de la province.
- s.d. Seg. of La Petite Nation, Joseph Bouchette.
- 1855 Plan of the village of Buckingham.
- 1861 Map of the Counties of Terrebonne, Two Mountains and
Argenteuil, Department of Crown Lands.
- 1866 Sketch of the Road from Carillon to Hull on the North
of the River Ottawa, Topographical Department of the
War Office, Southampton.
- 1877 Augmentation de Grenville, Grenville, Chatham.
- 1878 Buckingham, G.C. Rainboth

- 1880 Cadastral Map of the Township of Chatham, County of Argenteuil, Donald Sinclair, Pro. Land Surveyor.
- 1886 Official Map of the Township of Grenville, County of Argenteuil, G.E. MacMartin P.L.S.
- 1887 Petite Nation (Seigneurie), copie par B.N. Papineau.
- 1895 Buckingham et Masson, plan d'assurances.
- 1914 Calumet, Qué., plan d'assurances.
- 1915 Topographic Map, Ontario-Québec, Thurso Sheet, Department of Militia and Defence.
- 1933 Topographic Map, Ontario-Québec, Hawkesbury Sheet, Department of National Defence.
- 1934 Masson, Department of National Defence.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 137 412